

Réorganisation municipale

Les options restent ouvertes pour la région (A3)

Nouvelle économie



SoleWeb et Cima Info s'installent au CDTI (B3)

Entente

IBM devient le fournisseur «privilegié» en micro-informatique à l'Université (A4)

LES SPORTS



Le Canadien rappelle trois joueurs des Citadelles

CAHIER C

Conflit de travail

Estampages ISE soumet une proposition à ses employés (A8)

Économie

Les marchands propriétaires de la chaîne Métro craignent la vente de l'entreprise (B3)

Météo / D3

MÉLANGE

5

6h48 16h14

18 nov 25 nov 04 déc 11 déc

Les libéraux accusent

Le camp bloquiste se défend

Gilles FISETTE
Sherbrooke

L'équipe libérale de Jean-François Rouleau a accusé, hier après-midi, l'équipe bloquiste de Serge Cardin d'avoir commis de manière non conforme à la loi électorale des «irrégularités graves» de manière à chercher à priver de nombreux citoyens de leur droit de vote. Le camp bloquiste répond qu'il n'a absolument rien à se reprocher. Il dit qu'il a tout juste fait son travail - en toute légalité et légitimité - de nettoyage de la liste électorale du mieux

qu'il le peut, de manière à empêcher les «morts» d'aller voter le 27 novembre.

Tout a débuté quand le directeur de campagne des libéraux, Richard Lessard, accompagné de son conseiller juridique, Me Eric Martel, a voulu dénoncer l'initiative bloquiste.

Il a expliqué que le camp Cardin avait déposé en liasse au bureau du directeur du scrutin de Sherbrooke plus de 508 avis d'opposition à la présence d'autant de personnes sur la liste électorale sherbrookoise.

Il a ajouté que les 508 avis constituaient un nombre extrêmement élevé par rapport à ce qu'on retrouve dans

tous les autres comtés, soit une vingtaine d'avis seulement. Cette énorme différence, a-t-il soutenu, prouverait que les bloquistes ont monté un vrai système à Sherbrooke afin d'empêcher le plus de gens possible de voter.

Dans le camp du Bloc, les conseillers juridiques, Me Marco-Pierre Caza et Me Jacques Blanchette, répondent que les 508 avis ne constituent qu'une faible partie des oppositions qu'il y aurait à faire à propos d'une liste électorale complètement obsolète, truffée d'erreurs.

«Pour preuve, on a également relevé plus de 1500 «doublons» (des gens

inscrits à deux places sur la liste électorale)... Aussi, on peut juste dire que nous n'avons fait qu'une partie du travail et qu'on peut s'étonner que les libéraux, eux, n'ont déposé aucune opposition, comme s'ils n'avaient rien à redire que la liste comporte autant d'erreurs», a précisé Me Blanchette.

Les libéraux reprochent au Bloc d'avoir agi à la dernière minute de manière à empêcher les citoyens concernés d'avoir, tous, le temps de se défendre. Les avis d'opposition reposent pour la plupart sur le fait que ces personnes

Les libéraux... (suite en A2)

UNE LEÇON DE VIE



Imocom-Doguerre, Claude Poulvin

Avec une franchise désarmante et une aisance naturelle, le comédien Guy Jodoin a encouragé les élèves à ne compter que sur eux-mêmes pour atteindre ce qu'ils veulent accomplir. Il a invité les étudiants d'une classe de théâtre à apprendre à se faire confiance lors de son passage à l'école Montcalm, dont il est un diplômé, avant de porter son message à une classe de l'école Sacré-Coeur (notre photo). UN TEXTE À LIRE EN A12.

Surdose de stupéfiants

Un jeune de 19 ans meurt, deux autres sont à l'hôpital

Saint-Grégoire (PC)

Une surdose de stupéfiants est à l'origine d'un drame qui s'est produit hier dans une résidence de Saint-Grégoire, au sud de Trois-Rivières. Un homme de 19 ans a perdu la vie tandis que deux autres jeunes ont été transportés d'urgence à l'hôpital dans un état critique.

La victime a été identifiée comme étant Rémy Berthiaume de Baie-du-Febvre. En milieu de journée, l'homme et la femme âgés d'une vingtaine d'années reposaient toujours au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. Leur état n'inspirait plus aucune crainte.

Les trois jeunes vivaient tous dans la même maison où logeaient également la femme, son conjoint et leurs deux enfants. C'est d'ailleurs le conjoint qui a retrouvé le trio dans un état lamentable à son réveil hier matin. La victime était étendue sur le divan, dans un état de rigidité cadavérique. Les deux autres étaient au bord du coma.

Le résidant de la maison, qui avait fait appel aux secouristes, a été conduit au poste de police pour y être interrogé. Il était le seul adulte à ne pas être sous l'effet des stupéfiants.

La Sûreté du Québec n'était pas en mesure d'expliquer hier soir toutes les circonstances du drame.

«L'hypothèse la plus probable est



Photo Le Nouvelliste

Deux préposés à la morgue transportent le corps d'un jeune homme de 19 ans, décédé à la suite d'une surdose de stupéfiants dans une maison de Saint-Grégoire, près de Trois-Rivières.

que la victime a succombé à une surdose de stupéfiants, peut-être de la méthadone, bien que nous ne puissions rien confirmer. Pour l'instant, rien ne nous permet de croire qu'il y a eu un crime dans cette histoire. Il n'y avait aucune trace de violence sur les corps», a fait savoir l'agent Daniel Lamirande, relationniste à la Sûreté du Québec.

La méthadone est une drogue contrôlée vendue sur prescription aux héroïnomanes qui font des cures de désintoxication. Cette substance se présente généralement sous forme de comprimés et permet de diminuer les effets du sevrage. Elle doit être consommée en quantité limitée devant le pharmacien.

Une enquête est présentement menée par l'escouade des crimes majeurs de la SQ pour faire toute la lumière sur cette affaire. L'escouade des crimes organisés effectue elle aussi une enquête parallèle sur la consommation des stupéfiants. Pour l'instant, il est trop tôt pour savoir si des accusations seront portées contre les jeunes.

Par ailleurs, le coroner André Proulx s'est rendu sur place pour constater officiellement le décès. La victime serait morte vers 3 ou 4 heures dans la nuit.

Enfin, les deux jeunes enfants, l'un de trois ans, l'autre de six mois, qui se trouvaient dans la maison ont été pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse.

Le pilote n'a eu aucune chance

Jean-François GAGNON

St-Herménégilde

La Sûreté du Québec a fini par retrouver au sol, hier matin vers 9h30, les débris éparpillés du petit avion dont on présumait l'écrasement, dans le secteur du mont Hereford, mercredi en matinée. L'homme à son bord, vraisemblablement un Américain du New Hampshire, n'aurait eu aucune chance de s'en tirer.

Ce sont des gens des services médicaux de l'Armée canadienne qui ont été les premiers à arriver sur les lieux de l'écrasement, hier matin, grâce à l'aide d'un hélicoptère Labrador. Sur place, ils n'ont toutefois pu constater la mort du pilote, qui avait été éjecté de son cockpit.

Hier, la SQ a refusé de révéler le nom de la victime de l'accident. Elle attendait, pour ce faire, l'identification du corps par le frère du pilote décédé.

L'Américain avait comme plan de vol initial de voler depuis Lawrence, dans l'État de New York, jusqu'à Burlington, au Vermont. En cours de route, il aurait cependant décidé de se rendre vers Bromont puis, une fois dans ce secteur, a viré vers Sherbrooke. Il essayait apparemment de retourner vers Lawrence quand il s'est écrasé avec son avion.

L'écrasement s'est produit à environ 550 mètres d'altitude. L'appareil de type Cherokee Piper s'est abîmé en forêt sur le mont Hereford, situé à quelques kilomètres de la municipalité de St-Herménégilde, dans la MRC de Coaticook.

Pour la SQ, les raisons exactes de l'écrasement étaient toujours inconnues hier soir. Mais, d'après un aviateur qui a presque tout entendu de la tragédie mercredi, le verglas pourrait être en cause.

«Probablement que la glace avant de l'appareil s'est recouverte de verglas et que l'aviateur n'était plus en mesure de savoir où il se dirigeait. Dans ce temps-là, il est possible de naviguer à l'aide de nos instruments de bord, mais cet homme n'était peut-être pas très habile avec ceux-ci», a commenté Jean Martineau, qui a été un témoin auditif de la tragédie.

Le résidant du secteur de St-Herménégilde expliquait qu'il en était venu à l'hypothèse de la présence de verglas sur la vitre avant de l'appareil parce que le moteur de celui-ci ne cessait d'accélérer et de ralentir son rythme. «Le pilote montait et descendait comme s'il ignorait totalement où il était dans les airs», a-t-il maintenu.

Selon une autre hypothèse avancée au cours de la journée d'hier, le verglas aurait tout simplement causé des ennuis de type mécanique à l'avion de l'Américain.

«Pas facile à trouver»

C'est un aviateur civil de 63 ans, Pierre Dionne, de Cookshire, et non

Le pilote... (suite en A2)

À LIRE
DEMAIN

DESTINATION SOLEIL

pages spéciales
LaTribune

INDEX

Rubriques	Page
annonces classées:	D-2
Arts et spectacles:	C-10
Bandes dessinées:	D-3
Bourses:	B-5
D'ici et d'ailleurs:	B-1
Décès:	D-6
Économie:	B-3
Fonds communs	B-4
Horoscope:	D-3
Loteries:	A-3
Messier en liberté:	D-8
Météo:	D-3
Le Monde:	D-7
Mot perdu:	D-3
Mots croisés:	D-2
Opinions:	A-10
Santé:	D-1
Sports:	C-1

À L'INTÉRIEUR



Entente «historique» UdeS-IBM (A4)

La caporale rescapée souriait encore (A5)

Clinton au Vietnam pour écrire une page d'histoire (D7)

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

annonces classées: 564-2222
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION; Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,52 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 28 \$
Coût à l'abonné: 4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	164,84 \$	11,54 \$	13,23 \$	189,61 \$
6 mois	88,14 \$	6,17 \$	7,07 \$	101,38 \$
3 mois	44,98 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,74 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,32 \$	17,87 \$	20,49 \$	293,68 \$
6 mois	139,88 \$	9,79 \$	11,23 \$	160,90 \$

Hors territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	309,40 \$	21,66 \$	24,83 \$	355,89 \$
6 mois	184,34 \$	12,90 \$	14,79 \$	212,03 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 699,92 \$, 6 mois 409,76 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Les libéraux accusent

(suite de la Une)

auraient déménagé. Leur procureur a fait valoir que l'article de la loi sur les avis d'opposition disait clairement que cette procédure doit être utilisée par des citoyens qui ont des raisons de croire qu'un voisin ne doit plus être inscrit sur la liste électorale. La procédure, a-t-il dit, n'a pas été conçue pour être utilisée par les partis politiques.

«On peut se demander quel est le but (des bloquistes)», a lancé Me Martel.

Du côté bloquiste, on ne partage pas son avis. On justifie le dépôt tardif dans les dernières heures qui précèdent la fin de la période de dépôt - par la réception tardive des formules officielles d'avis d'opposition de la part du directeur du scrutin. On ajoute que chaque avis est signé par un électeur comme le précise la loi. Certes, derrière cet électeur, il y a la machine bloquiste, on ne s'en cache pas parce que rien ne contrevient à la loi électorale et au souci d'établir la meilleure liste électorale possible.

Interrogé sur la régularité ou l'irrégularité ou même l'illégalité de la procédure faite par les bloquistes, le directeur du scrutin, Richard Dion, a déclaré de son côté que «la loi dit qu'ils peuvent faire cela».

Du côté des libéraux, on a déclaré qu'à la lumière des déclarations faites par les témoins de cinq à six personnes devant le directeur du scrutin, qu'il pourrait y avoir un lien entre un pointage bloquiste fait par téléphone, samedi, et au cours duquel ces personnes auraient signifié au pointeur qu'elles allaient voter libéral, et le fait que, deux jours plus tard, ces personnes ont fait l'objet d'une opposition qui vise à obtenir que leur nom soit rayé de la liste électorale.

Une personne a même témoigné devant les journalistes. Nathalie Beauchêne, la belle-soeur de M. Rouleau, a expliqué avoir effectivement été «sonnée» samedi et avoir déclaré clairement qu'elle votera pour M. Rouleau.

«Et lundi, j'ai reçu un avis d'opposi-



C'est en compagnie de son conseiller juridique, Éric Martel (à gauche) que le directeur de la campagne des libéraux dans Sherbrooke, Richard Lessard, a accusé le Bloc de tactiques illégales et irrégulières.

tion alors que je demeure depuis dix ans à la même adresse. Je suis portée à croire qu'il y a un lien», a-t-elle expliqué.

Du côté du Bloc, on admet que des erreurs ont pu se glisser dans les 508 avis d'opposition. Sur ces avis, le nom du signataire est suivi de la formule «dit avoir toutes les raisons de croire» que le nom de la personne doit être rayé pour un motif qu'il doit préciser. Dans la plupart des cas, on dit que la personne ne demeure plus à cette adresse, qu'elle a déménagé.

«Nous nous basons sur des réponses

reçues lors du pointage. Lorsqu'on appelle un citoyen et qu'on nous dit au téléphone que la personne ne reste plus à cette adresse, on émet un avis d'opposition au nom de cette personne... Parmi les oppositions que nous avons déposées, il y en a une qui concerne Maurice Bernier, l'ancien député bloquiste. On sait qu'il ne reste plus à l'adresse indiquée sur la liste électorale. Nous avons fait opposition parce qu'on ne veut pas que quelqu'un vote à la place de Maurice Bernier... Ma vieille mère figurait, elle, à trois places différentes sur la liste. Nous avons fait apporter des correc-

tions parce qu'on ne veut pas que quelqu'un aille voter deux fois à sa place», a expliqué Me Blanchette.

La conférence de presse des libéraux s'est déroulée sans la présence du candidat. Interrogé par un journaliste de la radio, M. Lessard a expliqué que M. Rouleau faisait alors du porte à porte. Relancé par ce journaliste à savoir s'il n'était pas curieux que M. Rouleau fasse du porte à porte en après-midi alors qu'il y a une si grosse affaire à traiter devant les journalistes, M. Lessard a répondu: «Non, je ne trouve pas ça curieux!»



Photo La Tribune, Jean-François Gagnon
Jean Martineau (photo ci-dessus) a presque tout entendu de l'écrasement d'avion survenu mercredi matin au mont Hereford, dans le secteur de St-Herménégilde. Pour sa part, l'aviateur civil Pierre Dionne, de Cookshire, a découvert la carcasse de l'avion au sol hier.

Une cinquantaine de policiers (photo ci-haut, à droite) des dizaines de bénévoles et même quelques membres de l'Armée canadienne ont participé, dans les derniers jours, à l'opération de secours s'étant déroulée dans le secteur de St-Herménégilde. Ils ont finalement retrouvé hier l'avion qu'on présumait s'être écrasé dans ce coin de pays.

Le pilote n'a eu aucune chance

(suite de la Une)

pas les services de secours officiels, qui a identifié au sol les restes de l'avion de type Cherokee Piper.

M. Dionne avait déjà averti la SQ qu'il avait cru voir l'avion au sol, mercredi en début d'après-midi. Avec des hélicoptères, on avait alors tenté de localiser le lieu exact du crash, mais les efforts étaient demeurés vains, probablement en partie à cause de la mauvaise température qui sévissait mercredi.

«On a été chanceux de retrouver si vite les débris, croyait le relationniste de la SQ, Pierre Robichaud. Du haut des airs, il est facile de ne pas constater leur présence.»

Ce dernier indiquait aussi que l'enquête de la SQ se limitera à vérifier si aucun acte criminel n'est en cause, dans cette affaire.

«Si tout semble normal de ce côté, ce sera le Bureau de la sécurité dans les Transports qui enquêtera afin d'établir ce qui s'est véritablement produit mercredi matin», a-t-il dit.

Le Bureau de la sécurité dans les Transports travaillera en outre à partir des débris de l'avion, afin de faire la lumière sur cet accident, dans les prochains mois.

LE TRENTÉ ET UN®

LE PULL col roulé
LAINE D'AGNEAU

39⁹⁵

Le col roulé est un
essentiel mode
de la saison. À prix
exceptionnel, en
exclusivité au 31,
le style plus près
du corps à choisir
en noir, gris, écarlate,
paprika, jaune.

P.m.g.tg. Rég. 65.00*
Pantalon coton broissé
49.95

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Mario GOUPIL

Mark Quinlan, haut la main!

Même si je n'habite plus le comté de Sherbrooke, j'ai regardé, par pure curiosité, le débat télévisé à CKSH-TV mercredi. Juste pour voir qui allait l'emporter. Je m'attendais à un match serré entre Serge Cardin et Jean-François Rouleau, mais à ma grande surprise, c'est Mark Quinlan qui a gagné. Et haut la main à part ça.

Le jeune allianciste, que je n'avais encore jamais vu avant ce débat, a totalement éclipsé, à mon avis, les trois autres candidats du comté de Sherbrooke présents au débat télévisé. Et il l'a fait avec une main dans le dos!

Quelle belle assurance il possède le jeune. Quelle présence à l'écran. Pas de texte préparé d'avance, pas d'hésitation, pas de cafouillage, le regard perçant la caméra. Il était impressionnant et parfois même amusant.

Mark Quinlan, qui n'a que 23 ans, se permet même de contredire son chef lorsqu'on l'interroge sur l'avortement. Stockwell Day est «pro-vie»; lui s'affiche comme «pro-choix». Parlez-moi de ça, un politicien qui a sa propre colonne vertébrale et qui ne joue pas les perroquets.

Évidemment, même s'il croit en ses chances, Mark Quinlan ne remportera pas l'élection dans le comté de Sherbrooke. Son véhicule n'est pas très bien vu au Québec.

Chose certaine, même ses adversaires le reconnaîtront, il a de la graine de politicien le jeune et je suis persuadé qu'on le reverra après le 27 novembre. En tout cas je l'espère.

La cité des tickets

En attendant la Cité des rivières, on a la Cité des tickets. Chose certaine, la deuxième peut sûrement aider à payer la première!

En tout cas, ça prend une police un brin vicieuse pour se mettre à distribuer des contraventions — 41 la première nuit et 11 autres la nuit dernière — pour stationnement de nuit prohibé. Tout cela dans le but d'assurer un enlèvement efficace de la neige...

Y a-t-il quelqu'un qui pourrait aviser les patrouilleurs de nuit qu'il n'y a pas encore de neige à Sherbrooke? Sont tellement occupés les pauvres, qu'ils n'ont peut-être pas remarqué.

Cendrillon, la suite (pour rire)

Tiens, si on riait un peu en terminant. L'histoire qui suit circule allègrement sur Internet.

Cendrillon a maintenant 75 ans. Après une vie heureuse avec son mari, le prince maintenant décédé, elle passe ses journées sur son perron, dans une berceuse, à observer le monde, avec son chat Bob sur ses genoux. Elle est heureuse.

Par un bel après-midi, comme dans un nuage, apparaît soudainement sa marraine, la bonne fée.

— Chère marraine, que fais-tu ici après toutes ces années?, demande Cendrillon.

— Cendrillon, depuis la dernière fois que je t'ai vue, tu as vécu une vie exemplaire. Y a-t-il quelque chose que je puis faire pour toi? Que dirais-tu de trois souhaits que je pourrais exaucer pour toi?

Cendrillon est surprise, joyeuse, rouge de confusion. Puis, après avoir réfléchi, elle murmure:

— J'aimerais être immensément riche.

Au même instant, sa chaise se change en or massif. Abasourdie, Cendrillon s'écrie: «Oh! Marraine! Merci!».

Cendrillon baisse ensuite la tête, examine son pauvre corps vieilli et dit:

— J'aimerais être belle et jeune à nouveau.

Instantanément, elle retrouve sa beauté d'antan. Cendrillon ressent alors des sentiments, des élans et des ardeurs qu'elle avait oubliés depuis très longtemps...

Sa marraine lui lance alors: «Et pour ton dernier souhait, que désires-tu?»

Cendrillon regarde son pauvre chat et répond:

— J'aimerais que tu transformes mon chat Bob en un beau et gentil jeune homme.

Comme par magie, Bob est transformé en magnifique spécimen mâle, si beau que même les oiseaux ne peuvent s'empêcher d'arrêter de voler pour se poser autour de lui afin de l'admirer.

La bonne fée termine alors en disant:

— Félicitations Cendrillon! Amuse-toi bien dans ta nouvelle vie.

Et en un éclair, elle disparaît.

Pendant quelques instants magiques, Bob et Cendrillon se regardent tendrement. Cendrillon est littéralement envoûtée. Jamais, de toute sa vie, elle n'a vu un aussi bel homme.

Sans plus attendre, Bob s'avance langoureusement vers elle, la prend dans ses bras musclés et lui murmure chaudement à l'oreille:

— C'est quand même con que tu m'aies fait castrer, non?

mgoupil@latribune.qc.ca

Tout n'est pas joué pour la région sherbrookoise malgré les fusions forcées ailleurs

Les options restent ouvertes

Luc LAROCHELLE
Sherbrooke



Jean Perrault



Clément Nault



Stéphan Doré



Gilles Goddard

Le mandataire puise son équipe au Centre d'excellence

Sherbrooke (LL)

Les maires de la région sherbrookoise n'auront pas qu'une seule personne à convaincre pour voir leurs arguments apparaître dans le rapport que le mandataire produira à l'intention du gouvernement québécois pour décider des structures régionales. Pierre Gauthier s'est adjoint toute une équipe, en puisant dans les ressources du Centre d'excellence de l'Université de Sherbrooke.

C'est d'ailleurs à l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) que le mandataire a installé ses quartiers généraux. M. Gauthier a confié à Jacques Gagnon la tâche de coordonnateur technique au sein de son équipe.

Ce Jacques Gagnon n'est pas la figure connue dans cercle des administrateurs municipaux et ancien directeur général de Lennoxville, il s'agit plutôt d'un universitaire, spécialiste en fiscalité.

MM. Gauthier et Gagnon ont recruté d'autres personnes dans différents champs de compétence. La figure la plus connue du grand public au sein de ce comité technique est Paul Prévost, un professeur réputé pour ses connaissances du développement local. Le nom de M. Prévost avait d'ailleurs circulé pour le poste de mandataire.

Me Caroline Perron, une avocate spécialisée en droit municipal, Manon Lacharité, une économiste spécialisée en développement local, la sociologue Chantal Doré, Richard Bérubé, un expert financier et spécialiste en urbanisme ainsi que Nicole Saint-Martin, également spé-

cialiste en développement local, entendent et questionneront aussi les maires des différentes municipalités.

«On ne s'attaque pas seul à un mandat de la sorte. Comme l'Université de Sherbrooke veut jouer un rôle accru dans le milieu, j'ai décidé de faire appel au personnel de son Centre d'excellence», a commenté Pierre Gauthier.

Le ministre des Affaires municipales, Louise Harel, n'a pas alloué de budget spécifique au mandataire désigné pour la région.

«J'aurai recours à l'expertise que je juge nécessaire pour accomplir adéquatement la mission qui m'a été confiée, en étant conscient que je ne dispose pas d'un budget ouvert et sans limites. Les déboursés à ce jour ne sont pas faramineux», précise à ce sujet le mandataire.

Le préfet de la MRC de la région sherbrookoise, Clément Nault, est impressionné par l'ampleur et la qualité des ressources déployées par le mandataire.

«Pour avoir eu la chance de rencontrer les membres du comité technique, je peux vous dire qu'il est composé de gens avisés, qui posent des questions pertinentes. L'équipe du mandataire ne se laissera pas convaincre avec des arguments sans fondement. C'est à la fois stimulant et rassurant pour tout le monde», exprime le préfet.

Les maires sont convoqués à des réunions hebdomadaires chaque vendredi. Dans l'intervalle, des représentants de chaque municipalité ont l'occasion de se faire entendre auprès du comité technique.

Rappelons que le mandataire doit présenter un rapport au gouvernement provincial au plus tard le 1er février 2001.

nous», souligne de son côté le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, à propos de l'adoption de la loi 170.

Le maire Perrault continue à se documenter pour défendre devant le mandataire sa proposition de fusionner les six villes se trouvant dans l'axe de la rue King, soient Fleurimont, Sherbrooke, Ascot, Rock Forest, Deauville ainsi que la partie urbaine de Saint-Élie-d'Orford.

Le préfet de la MRC de la région sherbrookoise, Clément Nault, porte également une attention particulière au décret gouvernemental pour l'Outaouais.

«Contrairement à Montréal et Québec, la nouvelle ville de l'Outaouais ne sera pas subdivisée en arrondissements, mais plutôt en 14 quartiers municipaux conventionnels. Je ne sais pas si c'est ce qui nous attend, mais il ne faut pas se cacher cette réalité», dit le préfet.

Les autres argumenteront aussi

Ni le maire de North Hatley ni celui d'Ascot Corner n'est effrayé par la perspective de voir sa municipalité intégrée au périmètre urbain qui se partagera responsabilités et factures dans le futur.

«Si les maires de la région de Sherbrooke sont pour discuter d'enjeux susceptibles de se répercuter sur les contribuables de North Hatley, j'aime mieux être autour de la table que dans le corridor. Je ne redoute pas la création d'une seule ville pour toute la RMR. Ce serait complètement illogique. Par contre, je ne veux présumer de rien et si d'autres veulent nous refiler des factures, ils devront les justifier. J'ai des arguments pour me défendre», a indiqué le maire Stéphan Doré, de North Hatley, à la veille du début des travaux.

«J'aborde cet exercice avec un esprit ouvert, mais moi aussi j'en ai des factures pour eux si c'est ce dont ils veulent discuter. Plusieurs des gravières desservant la région sherbrookoise sont sur notre territoire, y compris celle qui appartient à la Ville de Sherbrooke. Le passage à répétition des camions brise nos routes et a un impact sur nos dépenses municipales», souligne pour sa part le maire Gilles Goddard, d'Ascot Corner.

Bicentenaire en 2002

L'intérêt déjà palpable dans le milieu réjouit le comité organisateur

Sherbrooke (LL)

Un vent de dynamisme souffle déjà sur les célébrations du bicentenaire de Sherbrooke. Les dirigeants du comité Sherbrooke 2002 ont déclaré hier qu'ils étaient maintenant prêts à recevoir les projets que les différents groupes voudraient voir inscrits à la programmation des festivités qui souligneront le 200e anniversaire de la municipalité.

L'intérêt est cependant déjà bien palpable dans le milieu, ce qui réjouit au plus haut point les bénévoles qui souhaitent que les célébrations résonnent dans chaque quartier de la Ville ainsi que dans les municipalités périphériques.

«De la fête de quartier à l'activité d'envergure, nous voulons que la génération montante se souvienne de ces festivités, que le tout Sherbrooke exprime la fierté de ses racines et de son histoire», a lancé André Métras, le responsable du comité de programmation de Sherbrooke 2002.

Ce dernier a toutefois prévenu que celles et ceux qui veulent organiser des activités, devront trouver leurs propres sources de financement.

«Nous ne formons pas un comité qui a de généreuses subventions à distribuer. Nous l'avons clairement exprimé aux représentants d'organismes que nous avons rencontrés jusqu'à maintenant. Malgré cela, je suis agréablement surpris par l'abondance des idées qui nous sont lancées. Le milieu est en ébullition», a ajouté M. Métras.

La Fédération de l'âge d'or de l'Estrie convoite notamment pour 2002 les Jeux provinciaux des aînés, événement qui pourrait attirer autour de 1400 participants à Sherbrooke.

«Les Jeux ont démarré grâce à des Estriens,

en 1992. Ils auront donc 10 ans en 2002. Nous voulons donc faire coïncider cette date anniversaire avec le bicentenaire de Sherbrooke», a expliqué le vice-président de la FADOQ-Estrie, Bernard Roberge.

Départ avec la Cité des rivières

Le président du comité Sherbrooke 2002, Jean-François Rouleau, s'est d'autre part dit très heureux que le chantier de la Cité des rivières démarre avec des interventions autour du lac des Nations, pour rendre de nouvelles infrastructures accessibles en prévision du bicentenaire.

«Ce sont les représentations qui avaient été faites par notre comité auprès du conseil d'administration de la Cité des rivières. Nous ne voulons pas nous substituer à la Fête du lac et organiser de grands rassemblements populaires. L'équipe de la Fête du lac s'acquitte très bien de cette tâche. Mais nous souhaitons qu'il y ait de l'activité en permanence au parc Jacques-Cartier et les aménagements prévus avec la Cité des rivières cadrent parfaitement avec l'héritage que nous voulons léguer suite à cette année de festivités», a-t-il dit.

Le comité Sherbrooke 2002 a établi des contacts avec les maires des villes de la banlieue afin que toute la communauté sherbrookoise se joigne à la fête.

«Il pourrait, par exemple, y avoir un volet du Pif Dépatie portant sur les célébrations du bicentenaire de la région sherbrookoise. Nous avons déjà fait part de cette ouverture aux élus d'autres municipalités», précise M. Rouleau.

Les suggestions de projets doivent parvenir au comité organisateur avant le 1er juin 2001. La politique de programmation peut être consultée sur

le site internet www.sherbrooke2002.com

loto-québec		résultats	
6/49	Tirage du 2000-11-15	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 2 000 000,00 \$
		5/6+	2 276 054,40 \$
		5/6	158 2 795,50 \$
		4/6	9 493 89,10 \$
		3/6	191 802 10,00 \$
	Numéro complémentaire: 40	Ventes totales: 12 441 656 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$	
Québec 4/9	Tirage du 2000-11-15	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	18 500,00 \$
		4/6	992 50,00 \$
		3/6	19 332 5,00 \$
	Numéro complémentaire: 09	Ventes totales: 581 446,00 \$	
Promotion Double Jeu*	Tirage du 2000-11-15	GAGNANTS	LOT
6/49 + Québec 4/9		78	128,21 \$
Banco	Tirage du 2000-11-16	Extra	Tirage du 2000-11-15
08 09 10 13 14		756154	100 000 \$
17 18 20 33 42	Tirage du 2000-11-16	Extra	Tirage du 2000-11-16
43 46 49 53 54		377 7969	491817 100 000 \$
57 59 61 66 68			

Le jeu doit rester un jeu.
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité. TVA, le réseau des tirages

« **Bâtir grandir et réussir... ensemble!** »

Les lauréats

LaTribune

À CONSULTER AUJOURD'HUI EN PAGES C7, C8 ET C9 **DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS 2000** **PAGES SPÉCIALES**

Entente «historique» UdeS-IBM

□ Pour cinq ans, le géant américain devient le conseiller et le fournisseur «privilegié» en micro-informatique sur la colline universitaire

Claude PLANTE
Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke se lance à fond de train dans l'ère des technologies de l'information et s'associe avec le géant informatique IBM, une entente qualifiée d'«historique».

Au cours des cinq prochaines années, IBM devient ainsi le conseiller et le fournisseur «privilegié» en micro-informatique sur la colline universitaire. Cette entente permettra aussi aux étudiants et étudiantes qui le voudront de se procurer des ordinateurs à prix fort compétitifs, révèle le vice-recteur à l'administration, Bruno-Marie Béchard.

«Ils pourront acheter un ordinateur à un prix que personne d'autre au Québec ne pourra avoir. Pour l'Université, ça sera plus avantageux de faire affaires ainsi que d'aller par appel d'offres. Nous irons directement au fournisseur», a-t-il commenté.

«Cette entente est là pour nous faire faire des économies: plusieurs centaines de milliers de dollars par année, estime-t-il. Le budget total de l'Université de Sherbrooke est de 250 M \$ par année. Là-dessus, une large proportion va à l'achat de matériel informatique.»

Pour l'institution, ce partenariat aura en plus comme répercussion de pouvoir uniformiser le parc informatique, insiste le vice-recteur. L'UdeS a entrepris de «recy-

cler» les ordinateurs rendus moins performants pour une matière de pointe, mais qui peuvent très bien servir dans d'autres disciplines ou ailleurs, comme par exemple pour faire de la saisie de données.

«C'est difficile à faire quand le parc informatique n'est pas uniforme. Actuellement, il est assez disparate. Cette entente nous permettra d'avoir un parc d'ordinateurs d'une compagnie reconnue mondialement pour sa qualité», ajoute M. Béchard.

«Nous en aurons plus pour notre argent. Nous avons pris nos précautions et avons été des négociateurs avertis. Les prix seront fixés d'après la compétition. Nous nous assurons qu'IBM ne nous joue pas le jeu.»

Bruno-Marie Béchard est d'autant plus heureux d'un autre partenariat avec le géant américain pour la mise sur pied d'un cours de formation en commerce électronique, en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec.

L'entente prévoit que la faculté d'administration va consacrer 1 036 000 \$ à l'implantation complète de commerce électronique supportant l'enseignement théorique et pratique, grâce à des contributions d'IBM et de son partenaire Novipro. On prévoit former 600 diplômés en gestion de l'information et des systèmes en six ans, soit le double de la capacité actuelle.

«Ça veut dire que nos étudiants vont être équipés à la fine pointe de la techno-

«Les étudiants pourront acheter un ordinateur à un prix que personne d'autre au Québec ne pourra avoir»

Bruno-Marie Béchard, vice-recteur à l'administration



logie en commerce électronique. Pendant qu'ailleurs on commence à y penser, nous le faisons», lance le vice-recteur.

«Nous avons un partenaire qui a une vision large de l'enseignement.»

Carrefour de l'information

De plus, l'UdeS a annoncé la création d'un Carrefour de l'information, soit une agora technologique à aménager principalement au pavillon central du campus ouest et ailleurs dans d'autres sites stratégiques. L'inauguration de cet espace ouvert aux étudiants et au public est prévue pour le printemps prochain.

Le Carrefour se veut d'abord un lieu d'expérimentation et une vitrine pour des outils et des applications de pointe. On y favorisera les échanges virtuels ou individuels, le travail à des postes informatiques en plus d'y permettre le dépannage technique immédiat pendant une séance de travail.

«Notre but est de rendre nos étudiants le plus fonctionnels possible en informatique. Il y aura aussi des emplois créés pour animer le Carrefour. Nous avons pensé à des emplois surtout pour les étudiants pour qu'ils y développent leurs compétences. Ça sera aussi ouvert au public en général. Il y aura des satellites dans les autres sites de l'UdeS et à la bibliothèque Éva-Sénécal», complète le vice-recteur visible-ment heureux de toute cette effervescence.

Dans sa présentation, l'UdeS donne une idée de façon virtuelle (tant qu'à être dans le vent) de ce que pourrait avoir l'air le futur lieu high tech. Des étudiants et d'étudiantes en fin de trimestre y travaillent en réseau dans une zone réservée, certains numérisent des photos à intégrer dans un travail de session. Les postes informatiques pour consultation rapide ne déroutent pas.

Plus loin, dans la zone agora, des personnes participent à une démonstration de l'École de musique sur la composition assistée par ordinateur. D'autres sirotent un café en suivant sur grand écran la présentation en direct de la décision de la Cour d'appel des États-Unis dans l'affaire Microsoft.

L'institution assure qu'elle garde son indépendance

Sherbrooke (CP)

L'entente avec un géant informatique ne signifie pas que l'Université de Sherbrooke deviendra le campus IBM. L'institution d'enseignement supérieur tient à garder son indépendance face au fabricant d'ordinateurs.

C'est l'assurance que donne le vice-recteur à l'administration, Bruno-Marie Béchard, au sujet de l'entente de partenariat qui fera de la compagnie privée son fournisseur privilégié et son conseiller pour les cinq prochaines années.

«IBM va nous fournir les infrastructures, mais le contenu des cours relève de l'Université. Le contenu, c'est sacré pour nous. Nous disposerons d'équipements qu'une université ne peut se payer seule, mais il ne faut pas qu'il y ait ingérence de l'entreprise privée», insiste-t-il.

«IBM va fournir les outils de travail, mais ça ne change pas fondamentalement ce qu'il y a comme données dans l'ordinateur.»

M. Béchard reconnaît qu'il y aura des avantages pour les étudiants à choisir un ordinateur fabriqué par IBM, un avantage «de plusieurs centaines de dollars» même. Mais les étudiants demeureront libres d'acheter la marque qu'ils voudront. L'UdeS encourage ses étudiants à se procurer des ordinateurs pour leurs travaux.

«Nous avons été très prudents. Il n'y aura pas d'obligation. Une bonne proportion de nos étudiants ont un ordinateur. Dans tous les domaines maintenant, on se sert de l'informatique», dit-il.

«Il n'y aura pas de grandes pancartes IBM partout. Nous sommes à l'aise avec notre décision, parce que les ordinateurs ce n'est pas personnel comme le choix de sa boisson gazeuse», ajoute-t-il, en rappelant un récent débat universitaire survenu dans la région de Québec sur l'exclusivité d'une marque sur un campus.

Le partenariat comprend aussi la formation d'un comité de surveillance qui veillera au respect de l'entente.

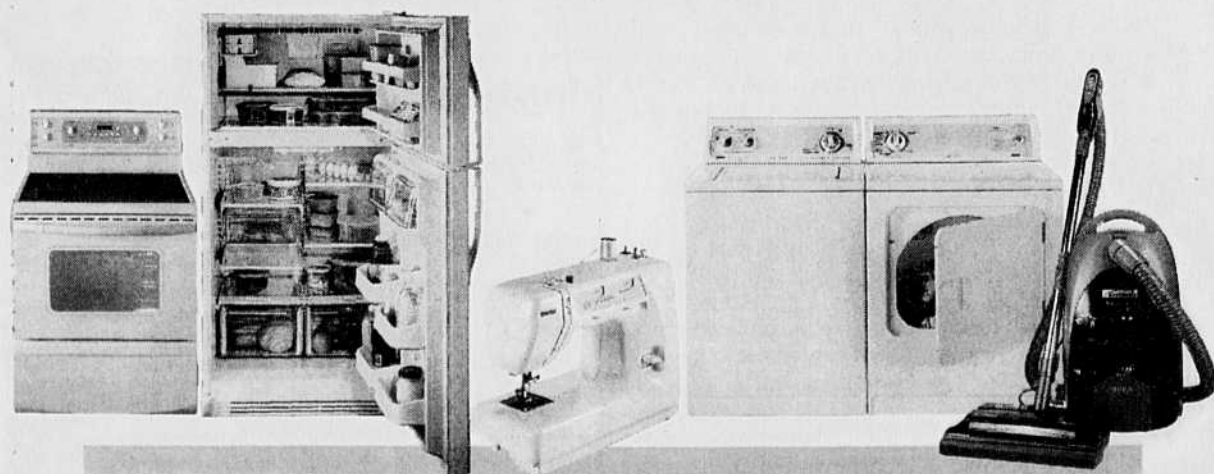
SEARS

ÉPARGNEZ 13%*

sur tous les gros appareils ménagers, aspirateurs† et machines à coudre

Kenmore^{MD}

à prix ordinaires



De plus, ÉPARGNEZ 7%** sur tous les gros appareils ménagers de grandes marques à prix ordinaires



Il y a un magasin Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans le magasin suivant:

Magasin de meubles et d'électroménagers

Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke
Autoroute 410 et Boulevard de Portland Centre commercial Carrefour de L'Estrie
(819) 564-3010

*Offre ÉPARGNEZ 13%: Sears déduira 13% du prix de l'article. L'offre ne s'applique ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes, ni aux frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation.

**Offre ÉPARGNEZ 7%: Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes, ni aux frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation.

Les deux offres: à l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 19 novembre 2000.
†R/20 Couture et entretien des sols: sauf les aspirateurs aviaie-tout



Gros appareils ménagers en ligne à www.sears.ca

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.SM

Portes ouvertes
Samedi 18 novembre
ÉCOLE ST-FRANÇOIS
9 h à 12 h

La caporale rescapée souriait encore

□ Une jeune militaire a passé une nuit à la belle étoile au parc Frontenac après s'être perdue en préparant un exercice de... recherche en forêt

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Imaginez devoir passer une nuit à la belle étoile, en forêt, et en plein mois de novembre... Brrr! C'est exactement ce qu'a vécu dans la nuit de mercredi à hier la caporale-chef Anastasia Wallack, du 714e Escadron des communications de Sherbrooke, à l'issue d'une journée de reconnaissance-terrain au parc de Frontenac, en vue d'un week-end d'entraînement... sur la recherche en forêt.

«Le personnel du parc l'a retracée au début de la matinée (hier) au bord d'un lac. C'est une fille qui sourit tout le temps et elle souriait encore lorsqu'on l'a retrouvée. Elle a réussi à se débrouiller!» explique le capitaine David Roberge.

Ce dernier ajout du reste que les techniques de survie en forêt font partie de l'entraînement des militaires et qu'en ce sens-là, on était confiant que la jeune femme, étudiante à l'Université de Sherbrooke, s'en tirerait saine et sauve.

M. Roberge a raconté hier le déroulement des opérations en vue de retrouver Anastasia Wallack, qui a refusé d'accorder une entrevue à La Tribune.

«Mercredi matin, une équipe de cinq personnes s'est rendue au parc de Frontenac pour préparer le terrain en vue d'un exercice de "search and rescue" (sic) ce week-end», dit-il.

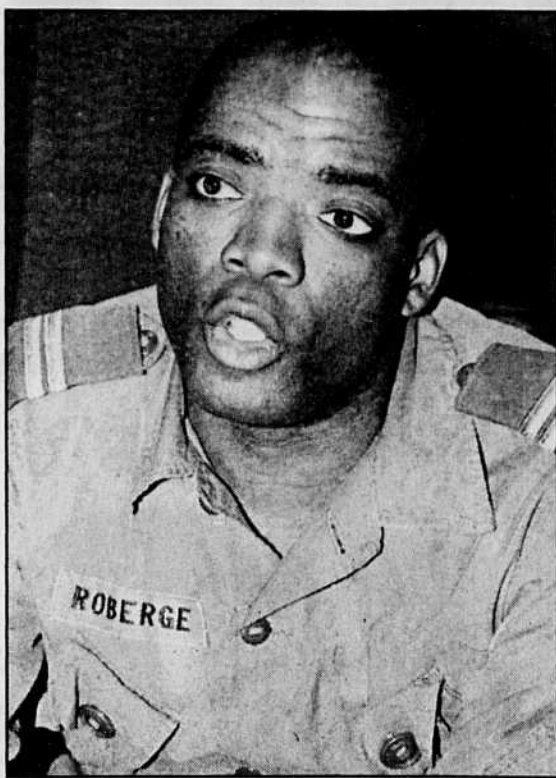
Munis de cartes et de boussoles, chacun des cinq participants avait un parcours précis et devait se retrouver au point de départ à 16h00, mercredi.

«Au retour, deux personnes manquaient à l'appel, mais, en soirée, une des deux est revenue. Après avoir attendu un peu, le groupe est parti à la recherche de Mme Wallack et a poursuivi ses efforts jusqu'à 23h00, avec l'aide de la Sûreté du Québec, des pompiers et d'ambulanciers, munis de motos quatre roues et d'embarcations», poursuit le capitaine Roberge.

En contact téléphonique

Munis de radiotéléphones, les militaires ont heureusement pu converser avec leur collègue restée en forêt jusque tard en soirée, lorsque les piles de l'appareil de Mme Wallack sont mortes.

«Les cinq avaient des radiotéléphones. Ils ont pu lui parler et sa-



Le capitaine David Roberge

vaient dans quel secteur elle se trouvait, mais on a dû interrompre les recherches pour ne pas en perdre d'autres. Au préalable, le groupe de militaires avait demandé à la jeune femme de ne pas bouger d'où elle était; elle avait de la nourriture et un bon imperméable», explique le capitaine Roberge.

Selon lui, la jeune femme a pu dormir un peu, même si ses vêtements étaient en partie mouillés, et elle n'a pas trop souffert du froid.

«Au cours de la nuit, on a fait le tour de nos gens pour les inviter à participer aux recherches jeudi. À 6 h du matin (hier) on avait dix person-

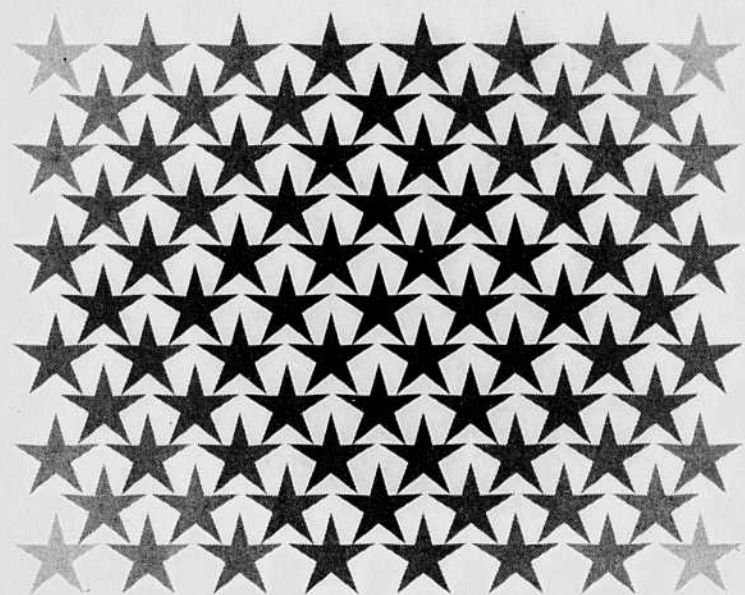
nes et on a pu former trois équipes de recherche, avec la SQ, les pompiers et le personnel du parc», ajoute-t-il.

Finalement, autour de 9h15, la caporale-chef a été aperçue sur le bord d'un lac du parc de Frontenac par une équipe d'employés du parc, qui faisait ses recherches à bord d'une embarcation à moteur.

«Elle était visiblement en bonne santé, mais un peu fatiguée», signale le capitaine Roberge.

La jeune femme a pu retourner à la maison pour dormir et, en soirée, était déjà de retour au manège militaire de la rue Belvédère Sud.

CONCOURS « RECONNAISSANCES ESTRIE »



PASSEZ À LA CHAMBRE DES ÉTOILES le 16 février 2001

Soumettez la candidature de votre entreprise dans l'une des catégories suivantes :

- ASSOCIATION ET ORGANISME SANS BUT LUCRATIF
- COMMERCE DE DÉTAIL
- ENTREPRISE AGRICOLE OU FORESTIÈRE
- ENTREPRISE DE SERVICES
- JEUNE ENTREPRISE
- SECTEUR MANUFACTURIER : PETITE ENTREPRISE
- SECTEUR MANUFACTURIER : GRANDE ENTREPRISE

Demandez le formulaire de participation à la Chambre de commerce de la région sherbrookoise : (819) 822-6151. télécopieur (819) 822-6156. Les dossiers de mise en candidature devront être soumis au plus tard le mercredi 6 décembre 2000 à 17 h.

Un événement de : Avec le soutien de :

SEARS

RÉNOVE!

NOUS TRANSFORMONS

pour mieux vous servir!

CARREFOUR DE L'ESTRIE
3150, BOUL. PORTLAND, SHERBROOKE

Semaine de la prévention de la toxicomanie

Allumée...ou éteinte?

On parle de la cigarette ou de la fumeuse?

Nous sommes bombardés d'information sur les méfaits du tabagisme et les incitatifs à cesser de fumer se multiplient. On place en illégalité la consommation dans les lieux publics, qu'il s'agisse de lieux de loisir, de consommation ou de travail. On favorise un regard hautain, à la limite du mépris, à l'endroit des « éteints » qui allument...

Mais quand la guerre - car il s'agit bien de guérilla - au tabac se transforme en guerre aux fumeurs, il y a un problème important et il faudrait peut-être prendre quelques minutes pour y réfléchir!

Personne ne peut contester l'impact du tabagisme sur la santé de la population, personne ne peut oublier les conséquences du tabagisme sur l'espérance de vie, sur l'environnement. Le décès d'une personne - fumeuse ou non fumeuse - provoqué par l'exposition à la fumée du tabac restera toujours une catastrophe. Le tabagisme porte atteinte à la qualité de vie. Bien sûr! Nul ne souhaite nier l'évidence!

Mais le problème appartient-il aux seuls fumeurs et fumeuses?

A-t-on suffisamment de contrôle sur l'industrie du tabac pour s'assurer de la qualité du produit et réglementer sa production et sa composition de sorte à diminuer sa nocivité? Poser la question c'est y répondre! Il est maintenant connu et reconnu que des compagnies ont modifié la composition de leurs produits de façon à les rendre plus addictifs (qui crée la dépendance) et que ces mêmes compagnies ont longtemps camouflé certaines recherches sur la nocivité du tabac.

A-t-on suffisamment conscience des conditions de vie des fumeurs et fumeuses pour leur proposer des exutoires moins nocifs pour leur santé. Peut-on penser que c'est par hasard que l'augmentation du tabagisme se produit davantage chez les jeunes que chez les adultes et plus chez les jeunes filles que chez les jeunes hommes?

Il nous semble possible de faire des liens entre le tabagisme chez les jeunes et la recherche d'exutoires, le désir d'affranchissement, le désir de répondre aux stéréotypes de minceur.

Les rites sont de plus en plus rares, il n'est pas étonnant qu'ils cherchent des moyens pour marquer leur passage au statut d'adulte. Fumer c'est cool, c'est même devenu hot, c'est devenu une façon de contester les valeurs en place, de dire au monde « Moi je ferai bien ce qui me plaît! » Ce peut être aussi pour certaines jeunes filles le moyen pour manger moins, pour rester mince. Nos jeunes sont en quête d'appréciation, en recherche d'amour et de tendresse. Sans cesse nous leur envoyons comme message que pour être aimée et désirée, il faut être belle. Et belle, dans nos médias et dans notre discours, c'est généralement mince, pour ne pas dire parfois maigre.

Quels messages faut-il alors envoyer pour qu'ils et elles n'hypothèquent pas leur santé? Quels moyens mettre en place pour préserver leur intégrité et celle des personnes qui les entourent?

Pour les jeunes comme pour les adultes, certaines attitudes favorisent le rapprochement et facilitent le développement d'habitudes plus saines. Juste signifier davantage aux gens qui nous entourent que nous tenons à eux, réinventer d'autres rites de passage, peut-être leur redire qu'ils sont beaux et belles même avec des rondeurs, peut-être tout simplement être présent à leurs besoins.

Il importe aussi de reconnaître le tabagisme comme une dépendance avec toute la complexité que cela implique, avec toutes les difficultés que l'arrêt représente. Porter un regard empreint de compréhension, d'ouverture et proposer réconfort et soutien aux personnes qui tentent d'arrêter serait sans doute plus utile que n'importe quel sermon pour ceux qui allument...!

Pour le Comité pratic-05
Camille Chénard
coordonnatrice à Ellixir

1 an déjà...

La Maison des Trouvailles

RUE PRINCIPALE
PARC DES BRAVES
RUE DES PINS
ICI

POUR SOULIGNER L'ÉVÉNEMENT NOUS VOUS ACCORDONS 15% DE RABAIS sur MEUBLES D'APPOINT, MIROIRS, CADRES
Cette vente est en vigueur les 17-18-19 novembre

- Collection (canards, chevaux, limoges, figurines, etc.)
- Tableaux
- Mirosirs
- Bateaux
- Cadres noeuds marins
- Meubles d'appoint
- Horloges
- Bronze
- Importations
- Chandeliers aromathérapie
- Produits « gourmet » distinctifs
- Articles décoratifs de Noël

Plan mise de côté • Emballage gratuit • Ouvert 7 jours

27, rue des Pins, Magog 843-1556

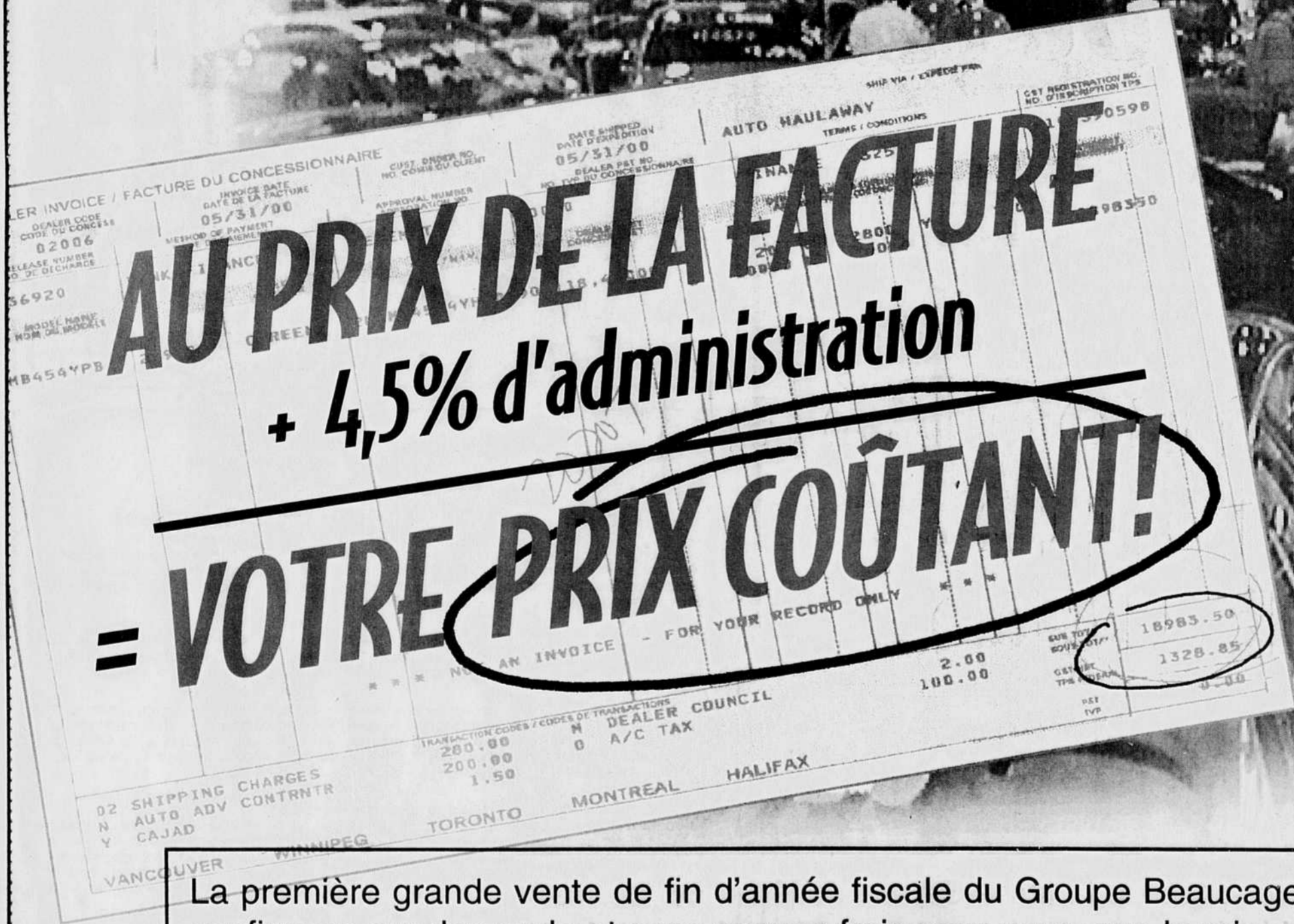
1^{re} GRANDE

DE FIN D'ANNÉE FISCALE

AUJOURD

DES CENTAINES DE VÉHICULES

DE



Sam
Delo
& To

LISEZ BIEN CECI

La première grande vente de fin d'année fiscale du Groupe Beaucage est présentée sous la surveillance de la Commission des transactions immobilières. Le vendeur confirmera sur demande et sans aucuns frais pour vous, que le prix coûtant de votre nouveau véhicule est le même que celui affiché sur place. Tous les frais de transport et de préparation sont inclus et tous les rabais et taux réduits de

**Bien au chaud
À L'INTÉRIEUR!**

À L'ÉDIFIC

Derrière le PALAIS DES SPORTS

LE GROUPE **Beaucage**

Parce que vous faites

ANNÉE DE VENTE

FIN D'ANNÉE FISCALE

JURD'AUJOURD'HUI

JUSQU'À 21h

DE VÉHICULES 2000-2001

DE TOUTES MARQUES



Service de la firme
**Samson Bélair
Deloitte
& Touche**

LISEZ BIEN CECI

Le financement est présentée sous la surveillance de la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche qui auditera et le prix coûtant de votre nouveau véhicule correspond exactement au prix de la facture des manufacturiers plus et tous les rabais et taux réduits des manufacturiers demeurent applicables en tout temps.

EDIFICE CÉRAS

PALAIS DES SPORTS - SHERBROOKE

Parce que vous faites partie de la famille!

Estampages ISE soumet une offre

Les clauses touchent la sous-traitance, le régime de retraite, la formation et les heures supplémentaires.

Sonia BOLDUC
Bromptonville

La direction des entreprises Estampages ISE a soumis mercredi soir une proposition de contrat de travail au syndicat des employés de ses deux usines de Bromptonville, en grève depuis le 3 novembre après décret d'un lock-out.

Une proposition que la direction estime équitable, des offres similaires ayant été acceptées en mars dernier par la CSN lors de négociations avec l'un des compétiteurs directs d'Estampages ISE dans la région montréalaise.

Les clauses les plus importantes de cette offre pour les deux parties touchent la sous-traitance, le régime de retraite, la formation et les heures supplémentaires.

«Mais l'ensemble de la proposition nous semble très acceptable pour les deux parties et nous espérons que les employés y porteront un regard attentif et ouvert», commente le président de l'usine Robert Henderson.

La partie syndicale de l'usine de Bromptonville n'a cependant pas signé d'entente de principe, ni même confirmé son intention de présenter cette offre aux employés aujourd'hui tel que demandé par la direction.

Le syndicat n'a cependant pas signé d'entente de principe ni même confirmé son intention de présenter cette offre aux employés aujourd'hui

«Nous leur avons demandé de présenter la proposition aujourd'hui à 14h afin d'en arriver le plus tôt possible à une entente qui devrait être viable pour tous, a précisé Robert Henderson. Nous en sommes à un point relativement critique pour tout le monde et nous faisons des efforts de rapprochement qui permettront à tous de ne pas sortir perdants de cette situation.»

Une situation qui a pris des proportions que s'expliquent mal Robert Henderson, propriétaire de l'entreprise depuis 1993, et son bras droit

et vice-président aux ventes et au marketing, Pierre Grenier. Ils avaient accepté les exigences du syndicat sur la présence d'un conciliateur et d'un vérificateur des états financiers de la compagnie, et ne s'attendaient donc pas à ce que la situation dégénère.

«Mais la tension s'est mise à monter et les menaces de toutes sortes à pleuvoir, ce qui nous a poussés à fermer les portes temporairement», expliquent les deux hommes, désireux d'en venir à une entente dans les plus brefs délais.

«En ce moment, nous arrivons à fournir nos plus gros clients et quelques autres avec de plus petits cahiers de commande, précise Pierre Grenier. Mais nous avons dû interrompre plusieurs contrats et certains projets sont également remis en cause. Si la situation perdure, nous pourrions perdre plusieurs clients, ce qui ferait chuter la production. Nous avons créé plusieurs emplois au fil des ans, et nous tenons à les conserver. Nous sommes certains que les employés seront intéressés par les offres déposées, si du moins ils ont la chance d'en prendre connaissance.»

Quatre grévistes traduits en cour

Sherbrooke (psj)

Le conflit de travail, vécu à la compagnie Les Estampages ISE, de Bromptonville, a emprunté la voie judiciaire hier avec la comparution du président du syndicat et celle d'un travailleur devant la Cour du Québec, hier après-midi, à Sherbrooke.

Dominique Demers, âgé de 27 ans, a été accusé de méfait ayant causé moins de 5000 \$ de dommages. Quant à Claude Grenier, âgé de 55 ans, il a été inculpé de deux chefs de voies de fait commis à l'endroit de cadres de la compagnie.

Les faits reprochés aux deux accusés se sont déroulés à Bromptonville.

Ils avaient été arrêtés quelques heures avant leur comparution par des enquêteurs du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS).

L'arrestation et la comparution des deux hommes auraient envenimé la situation puisqu'hier après-midi, vers 14 heures, les patrouilleurs du SPRS ont dû intervenir rue Saint-Lambert.

Des menaces de mort auraient été proférées et des objets, notamment des pierres, ont été lancés contre la bâtisse de la compagnie. Il en est découlé deux nouvelles arrestations.

Ces deux travailleurs devraient comparaître aujourd'hui devant un juge de la Cour du Québec.

Stationnement prohibé la nuit

Les jeunes patrouilleurs sont moins patients

Sherbrooke (FG)

L'émission de plus de 50 contraventions pour stationnement prohibé de nuit depuis le 15 novembre ne relève d'aucun mot d'ordre de la direction du Service de police de la région sherbrookoise. Et c'est encore moins pour garnir les goussets des municipalités à qui le montant des amendes sera retourné.

C'est ce qu'a précisé hier le porte-parole du SPRS, le constable Michel Martin, qui a reconnu qu'une telle situation diffère des saisons antérieures alors qu'une forme de tolérance était en vigueur les premiers jours suivant le 15 novembre. Surtout s'il n'y a pas encore de neige, comme c'est le cas cette année.

M. Martin a expliqué que comme le veut le règlement des municipalités du territoire couvert par le corps policier régional, les agents ont appliqué à la lettre l'interdiction de stationnement dans les rues à compter de minuit, le 15 novembre. Cela vaut jusqu'au 31 mars. Une amende de 42 \$, avec les frais, accompagne le non respect de l'interdiction.

Est-ce du zèle? «Il faut comprendre que les patrouilleurs de nuit sont de nouveaux policiers, des temporaires, qui ne sont pas habitués comme les plus vieux policiers à appliquer une certaine tolérance quand sonne le 15 novembre et les quelques jours suivants, quand il n'y a pas eu de bordée de neige», a répondu M. Martin, signalant par ailleurs que le règlement est clair et que nul n'est sensé ignorer la loi.

Mais du même souffle, il reconnaît que les gens n'ont pas une horloge biologique qui leur indique automatiquement qu'en passant du 14 au 15 novembre, ils ne doivent plus stationner leur véhicule dans la rue, la nuit.

C'est pourquoi, pour l'an prochain, il prévoit qu'une campagne d'information et de sensibilisation plus marquée auprès de la population sera orchestrée dès le début de novembre pour éviter une situation comme cette année. On fera en sorte qu'au 15 novembre, les gens auront déjà pris le réflexe de ne pas stationner dans les rues, la nuit, jusqu'au 31 mars.

Pour sa part, le président de la régie qui gère le corps policier régional, le conseiller sherbrookoise Bernard Tanguay, s'est en quelque sorte lavé les mains de cette affaire. Il n'a émis aucun commentaire car tout ce qui concerne les opérations policières ne sont pas de son ressort.

Portes ouvertes
Samedi 18 novembre
ÉCOLE ST-FRANÇOIS
9 h à 12 h

PRIX EN VIGUEUR DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Achats sur place seulement. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière. Les rabais ne peuvent pas être combinés à d'autres offres

SEARS

Heures de magasinage des fêtes

NOVEMBRE	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21
	8 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 21 h	9 h à 21 h
	9 h à 21 h	9 h à 21 h	9 h à 21 h	9 h à 21 h

3 jours seulement

Le choix du gérant

Cette fin DE SEMAINE

Nous avons ajouté ces deux offres spéciales à celles de la fin de semaine

rabais 40%*
TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
POUR TOUTE LA FAMILLE

Grand choix de styles pour hommes, femmes et enfants.

* Rabais basés sur les prix Sears marqués à l'origine. Certains prix ont peut-être été démarqués auparavant

moitié prix

DRAPS TOUT POUR LA MAISON™
DE LA SÉRIE 'SÉLECT' EN PERCALE DE POLYESTER ET COTON À 250 FILS, VENDUS À L'UNITÉ

1 place-TG 2 places.

Rég. Sears 24,99-79,99.

Chac. 12,49-39,99

Selon une enquête de Statistique Canada

CHARMES est très apprécié

Luc LAROCHELLE
Sherbrooke

Les programmes éducatifs de CHARMES sont mieux connus des citoyens de Fleurimont et Rock Forest que de ceux de l'Est de la Ville de Sherbrooke. Cette constatation se dégage de l'enquête menée le dernier par Statistique Canada auprès de 600 ménages de ces trois municipalités.

CHARMES obtient une bonne cote d'appréciation de la part des répondants qui, à 85%, sont favorables à ce que l'organisme obtienne des budgets supplémentaires. Par contre, seulement 26% d'entre eux seraient prêts à voir leur compte de taxes augmenter pour lui procurer ce financement additionnel.

Deux répondants sur trois se sentent favorisés au point de vue de la qualité et de la remise en état de l'environnement ainsi que de l'accessibilité aux rives des cours d'eau. Qu'elles soient de Sherbrooke, Fleurimont ou Rock Forest, 73% des personnes interrogées avaient visité au cours des 12 derniers mois au moins un des sites récréatifs du réseau de CHARMES.

42% des ménages de Sherbrooke-Ouest identifient spontanément CHARMES comme organisme responsable des activités éducatives et de sensibilisation en environnement, mais cette proportion chute à 14% chez les répondants au sondage vivant dans l'Est de la ville. À ce chapitre, les Fleurimontois (40%) et les Forestois (30%) reconnaissent davantage la mission de CHARMES qu'une partie des citoyens assurant son financement.

«Cette statistique, qui peut paraître étonnante, confirme que l'Est de la Vil-



Les citoyens utilisent en grand nombre les sites récréatifs de CHARMES. L'organisme est très coté selon une enquête de Statistique Canada.

le est un territoire autonome duquel les citoyens sortent peu. De plus, les aménagements réalisés par CHARMES dans ce quartier, la voie cyclable des Grandes-Fourches et le Marais Saint-François, sont relativement nouveaux par rapport aux infrastructures offertes dans l'Ouest, dans le secteur du parc Blanchard», commente le directeur général de CHARMES, Paul Beaudoin.

Selon lui, le rayonnement de CHARMES à Fleurimont et à Rock Forest s'explique par la concentration des jeunes familles dans les villes de banlieue. Les usagers les plus réguliers du réseau de CHARMES se retrouvent chez les 18-39 ans (76%) et chez les 0-17 ans (67%). Les plus grands d'utilisateurs résident cependant dans l'Ouest de Sherbrooke.

Financement régional

Appréciant les installations mises à leur disposition, les citoyens reconnaissent la pertinence d'augmenter les budgets de CHARMES. 69% des répondants pensent que cette contribution supplémentaire devrait provenir de leurs taxes municipales, 55% suggèrent la vente de cartes de membres, 54%

une contribution volontaire et 60% préconisent une tarification à l'usager.

«Nous avons introduit la tarification pour certaines activités comme la marche des hiboux ou l'observation des grenouilles et nous n'avons pas eu de commentaires négatifs. Les gens sont prêts à payer pour des services éducatifs appréciés», croit M. Beaudoin.

À peine le quart des personnes interrogées seraient cependant d'accord à subir une augmentation de leur fardeau fiscal. Parmi les gens ouverts à cette ponction supplémentaire, 40% accepteraient de payer 10 \$ de plus en taxes chaque année pour accroître le financement de CHARMES. Les agents de Statistique Canada ont relevé qu'une proportion plus élevée de ménages de Fleurimont et de Rock Forest accepteraient cette surtaxe environnementale qu'à Sherbrooke.

Actuellement, seuls les Sherbrookoïses contribuent au financement du réseau de CHARMES, mais la Ville de Sherbrooke tente de faire reconnaître ces installations récréatives comme équipement régional.

«Pour moi, il n'y a pas de différence entre les aménagements accessibles pour les piétons et les cyclistes en bordure des cours d'eau et les routes principales sur lesquelles nous circulons avec des véhicules. Il y a des gens sensibles à l'environnement dans chacun de nos milieux et je compte sur l'influence de ces leaders pour convaincre les décideurs municipaux de souscrire aux efforts qui profitent à l'ensemble de la collectivité», note pour sa part le président de CHARMES, Jacques Testulat.

Mathieu Lefrançois laissé à l'écrou durant les procédures

Sherbrooke

L'enquêteur Michel L'Italien de la police judiciaire a révélé que des conspirateurs pensaient trouver de 30 à 40 000 \$ dans le guichet automatique du resto-bar Danny's au 2230 rue King Ouest, qui a été victime d'un vol qualifié vendredi.

Il témoignait hier devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke, à l'enquête sur remise en liberté provisoire de Mathieu Lefrançois, âgé de 21 ans.

Le prévenu est accusé de complot, tentative et vol qualifié, possession illégale de MACE, utilisation d'une arme à feu, voies de fait et décharge d'une arme à feu.

M. L'Italien a dit que deux individus avaient exigé à une préposée d'ouvrir la caisse, puis d'ouvrir le guichet automatique sous la menace d'une arme, mais elle s'est alors sauvée et a alerté des voisins.

Un témoin parti aux trousses des suspects a été atteint d'un plomb dans le côté droit de la poitrine.

La police a cerné un véhicule deux minutes plus tard à l'intersection des boulevards Jacques-Cartier et de Portland et arrêté trois hommes et une adolescente.

On a trouvé 882 \$ et 276 \$ sur deux suspects et dans la voiture un revolver ressemblant à un 357 magnum.

Le procureur André Campagna a réclamé que Lefrançois reste écroué pendant la durée des procédures tandis que le criminaliste Claude Leblond estimait que son client pourrait être élargi afin de suivre une thérapie.

Le policier L'Italien a poursuivi que Lefrançois faisait l'objet de menaces pour rembourser avant le 1er décembre un montant de 5 000 \$.

Ayant appris l'existence du resto-bar, l'accusé s'y est rendu le 4 novembre avec un autre individu, a joué dans les appareils et gagné 500 \$.

Il y est retourné seul le lendemain avec une cagoule mais n'a pu entrer.

Lefrançois est arrivé de Montréal à Sherbrooke en taxi avec un autre et l'adolescente et ils sont descendus à un hôtel où ils ont rencontré un troisième homme le 10 novembre.

Ce dernier individu et l'adolescente sont allés prendre un café au resto-bar, y sont retournés et elle a laissé la porte ouverte.

Selon le témoin, deux cagoullards dont l'un armé sont alors entrés, ont pointé les deux préposées, les ont fait coucher sur le plancher et demandé d'ouvrir la caisse ce que l'une a fait.

Ils ont ensuite exigé d'ouvrir le guichet automatique et après l'ouverture d'une première porte la préposée s'est sauvée malgré la menace d'une arme.

Les deux individus ont pris la poudre d'escampette poursuivis à pied par deux voisins ayant aussi alerté un piéton qui est également parti après eux.

M. L'Italien a relaté que Lefrançois avait demandé au piéton d'arrêter sa poursuite sinon il tirerait.

Le piéton a reçu un plomb sur la poitrine mais a continué à courir derrière les cagoullards parce qu'il s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une vraie arme.

Les deux individus sont ensuite montés dans une voiture dans un stationnement.

Me Leblond a plaidé que son client n'avait pas d'antécédents judiciaires, éprouve un problème de drogue et pouvait être accepté à la Maison Le Portage pour une thérapie.

Il a souligné que cette thérapie constituerait pour Lefrançois la chance de sa vie et que ce dernier bénéficierait en plus de tout le support de sa famille.

Me Campagna a invoqué la gravité de ces crimes passibles d'une peine minimale de quatre ans et la force de la preuve.

Le juge Lassonde a finalement laissé Lefrançois à l'écrou pendant la durée des procédures.

moitié prix
SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES
COORDONNÉS JESSICA[™] ET
LILY OF FRANCE[™], AINSI QUE
LA COLLECTION VIE EN COTON
ET ÉLASTHANE LYCRA[™]
Rég. Sears 9,99-30 \$. Ch.
4,99 - 15 \$
LYCRA[™] est une marque
déposée de DuPont

**achetez-
en 2, le 3^e
est gratuit**
DESSOUS FÉMININS CHOISIS
Y compris Elita[™], Roots[™],
Calvin Klein[™], Olga, Warner's[™]
et modèles en boîte.
L'article gratuit doit être de valeur
égale ou inférieure

**rabais
30%**
TOUS LES VÊTEMENTS
BEVERLY HILLS POLO CLUB[™]
À PRIX ORDINAIRES POUR
ENFANTS, TAILLES BÉBÉ -18
Le choix varie suivant le magasin

**rabais
40%**
PULLS VAN HEUSEN[™],
PIERRE CARDIN[™], JANTZEN[™],
NATURAL ISSUE[™] ET ARNOLD
PALMER[™] POUR HOMMES

**rabais
40%***
TOUTES LES BOTTES POUR
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
*Rabais basés sur les prix
Sears marqués à l'origine. Certains prix
ont peut-être été démarqués auparavant

**rabais
150\$**
PERCEUSE SANS CORDON
CRAFTSMAN[™] 13,2V 3/8 PO
Avec chargeur 1 heure, 2 blocs d'alimentation,
mandrin sans clé et vitesse de 0 à 600 tr/min.
N° 22413. Rég. Sears 269,99.
119,99

**ÉPARGNEZ
13%[†]**
SUR TOUS LES ARTICLES MÉNAGERS, LUMINAIRES ET
PARURES DE FENÊTRE CHOISIES** À PRIX ORDINAIRES
Sears déduira du prix de l'article le montant équivalant à celui qui
sera payé pour la TPS et la TVQ, ce qui signifie que le montant total de l'achat, toutes taxes
comprises, ne dépassera pas le prix de l'article. La déduction équivalant au montant des taxes
ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. Elle ne
s'applique pas aux frais de livraison. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears
et ne s'applique pas aux achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche
19 novembre 2000. **Ne s'applique pas aux parures de fenêtre sur commande spéciale.

**rabais
25-50%***
TOUTES LES PANTOUFLES
POUR TOUTE LA FAMILLE
Pour hommes, femmes et enfants.

569⁹⁹
TÉLÉVISEUR STÉRÉO RCA 27 PO
AVEC MEUBLE EN PRIME
Fenêtre dans l'image à
2 syntoniseurs.
TV Guide Plus+[™], N° 14438.
Meuble assorti en prime.
N° 35229. Rég. Sears 119,99.
Une prime par client, dans la
limite des stocks. Inclure la prime
en cas de retour

**rabais
50\$**
MINI-CHAÎNE KENWOOD[™]
Lecteur pour 3 DC, 260 W.
Encintes à 4 voies.
N° 28086. Rég. Sears 399,99.
349,99

**rabais
30%**
JOUETS DINOSAURES
Choisissez parmi les figurines Disney[™]
Giant Dinosaur[™] et tous les dinosaures
en peluche, 3 ans et plus.
Sauf les jouets Barney[™], ©Disney.
Jouets dans certains magasins
seulement. Le choix varie
suivant le magasin

**moitié
prix**
BATTERIE DE CUISINE TOUT POUR LA
MAISON[™] «NORMANDIE» 10 PIÈCES
AVEC POCHEUSE EN PRIME
Rég. Sears 399,99. **199,99**
Pocheuse en prime. Rég. Sears 29,99.
Une prime par client, dans la limite des
stocks. Inclure la prime en cas de retour

**rabais
50\$**
JEU DE 6 USTENSILES
PRO-CLAD
Rég. Sears 149,99.
99,99

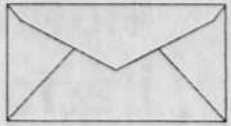
**rabais
40%**
TOUS LES VERRES ET
ARTICLES EN CRISTAL

ET, SAMEDI SEULEMENT, DE 8 H À 10 H
**épargnez 30% de plus sur les prix de liquidation des vêtements,
chaussures et accessoires pour hommes, femmes et enfants**
Le choix varie suivant le magasin. Dans la limite des stocks



Votre magasin de Noël

Opinions

Opinion
des lecteursLa Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8Télécopieur
564-8098Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

Une image différente

Maurice
CLOUTIER

La campagne électorale canadienne se jouera encore dans plusieurs comtés québécois pour beaucoup sur la capacité des partis à se rallier une bonne partie du vote mou.

Environ 20 pour cent des électeurs hésitent à se brancher dans un camp ou dans l'autre. Incapables qu'ils sont de voter pour Jean Chrétien et incapables de se ranger dans le camp des bloquistes. Ils surveillent, soupèsent et s'interrogent.

Ces électeurs sont actuellement dans la mire de Jean Chrétien qui a entrepris une vaste opération de charme. Jean Chrétien a sans doute admis plus d'erreurs au cours des dix derniers jours que pendant tout son dernier mandat.

Il travaille sur les défauts qui lui collent à la peau. Dépeint comme un homme rigide, ferme, froid et sans compromis, voilà qu'il avoue des erreurs concernant l'assurance-emploi, les coupes dans le secteur de la santé. Il fait preuve de compassion. Il n'a plus le monopole de la vérité.

Voilà des admissions bien tardives mais il ne faut pas minimiser l'impact potentiel de celles-ci chez des électeurs hésitants.

C'est à croire que l'objectif actuel est de briser l'image de fermeté et de rigidité de Jean Chrétien pour convaincre les électeurs que derrière le chef il y a un parti politique qui a réussi à redresser les finances publiques, qui baisse les impôts, qui croit aux valeurs sociales canadiennes.

M. Chrétien est justement en train de parler d'équipe depuis quelques jours et de montrer qu'il est bien entouré pour mener le pays. D'abord se montrer à une échelle plus humaine, vulnérable lui aussi, puis affirmer que l'équipe fait sa force.

Incidentement, la machine libérale doit chauffer les pneus d'hiver pour reprendre de la vitesse dans le dernier droit et garder la route.

Ces pneus qui collent à la chaussée sont ceux que chaussent le ministre des Finances, Paul Martin. Les militants libéraux l'avouent tous sur le terrain. Le premier ministre doit lancer encore plus vigoureusement M. Martin sur les routes du Québec et lui remettre en quelque sorte le sort des résultats du 27 novembre dans la province.

Encore faut-il que M. Martin soit disposé à jouer ce rôle, lui qui brûle d'envie de prendre la place de M. Chrétien. Il faut se rappeler, à cet égard, le rôle crucial qu'a joué Jean Charest au référendum de 1995 lors d'un grand rassemblement à Montréal.

Normalement, la dernière semaine au Québec doit être celle de Paul Martin. Le Parti libéral en récoltera alors des bénéfices. Seront-ils suffisants pour changer le résultat final dans plusieurs comtés?

Chose certaine, Jacques Parizeau a déjà évolué dans l'ombre de Lucien Bouchard pour les besoins d'une autre cause.

TRIBUNE LIBRE

Heureuse coïncidence

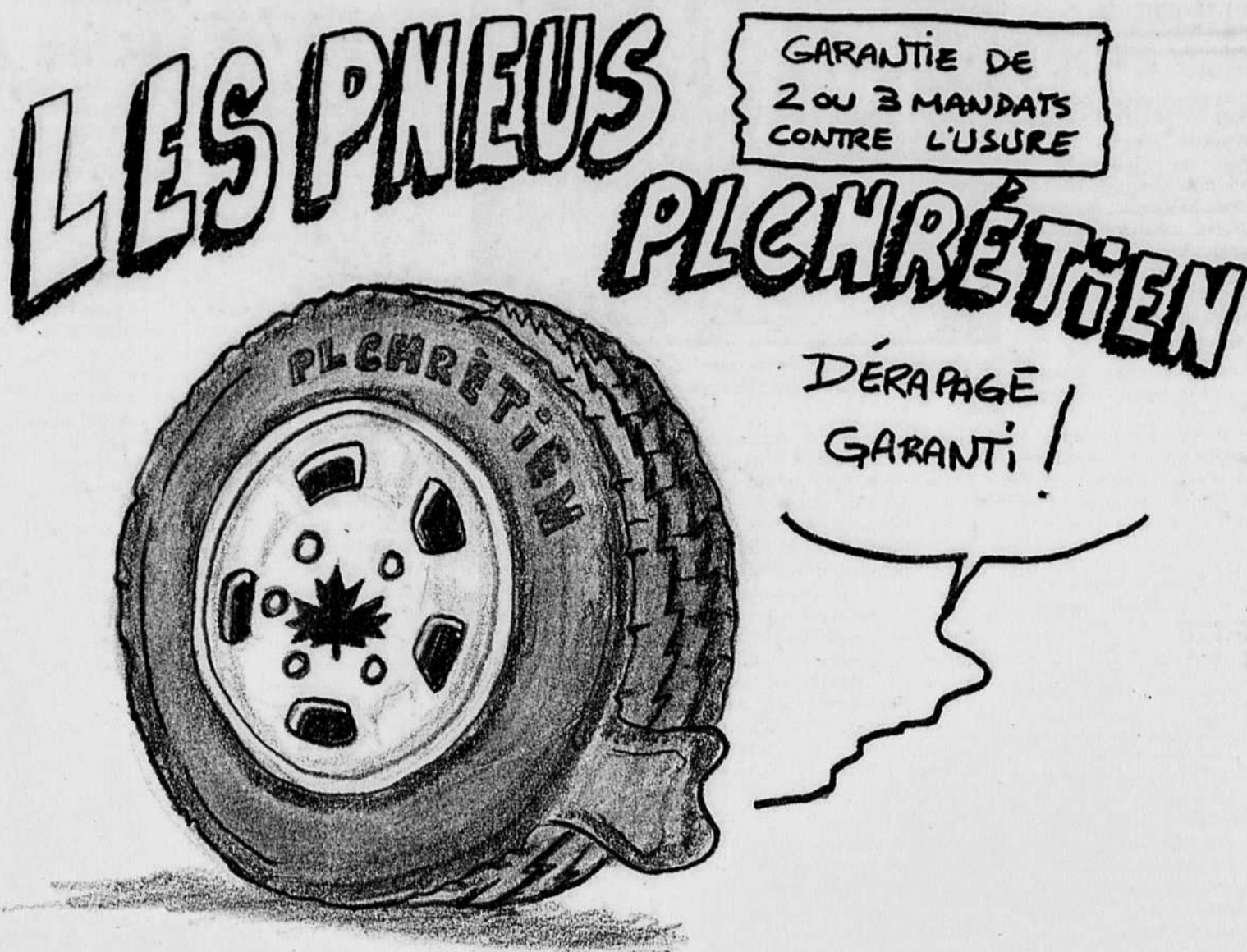
Sous la plume de Karine Tremblay, La Tribune du 13 novembre dernier rendait public le nom de Lise Drouin-Paquette à qui on avait accordé le mérite estrien à titre de personnalité de «Chez nous». Ce même jour se tenait l'assemblée de l'AFEAS à East Angus. Quelle heureuse coïncidence que ne manqua pas de saisir Jacqueline Ponton, responsable de la promotion au sein de notre association.

Pour qu'un organisme prenne de l'expansion, quoi de plus parlant qu'un témoignage. L'article de Karine permettait à Lise Drouin-Paquette d'apporter un véritable témoignage de la valeur de l'AFEAS. La valeur majeure sur laquelle notre association mise c'est celle de l'engagement social. Avec quelle simplicité madame la conseillère municipale reconnaît qu'elle a acquis une grande partie de sa formation au sein même de l'AFEAS.

Sans qu'il y ait eu «entente préalable» ce soir-là Jacqueline avait choisi, comme sujet de réflexion, un texte qui nous invitait au service d'autrui. L'article de Karine Jacqueline nous faisait passer de la parole à l'acte.

S'engager socialement c'est un peu comme entrer dans une toile. Une toile d'araignée. Il faut accepter d'y frayer son chemin à ses risques et périls. L'appartenance à l'AFEAS contribue à développer sous nos yeux grands ouverts cette toile qu'est la société.

Lise Drouin-Paquette a sans doute su oeuvrer dans le respect du plus fin des fils.

Rita Trépanier
AFEAS d'East Angus

RÉACTIONS

Etre parents responsables ou coupables...

NDLR: Voici un deuxième texte publié dans le cadre de la Semaine de prévention de la toxicomanie.

Du 13 au 19 novembre 2000, partout au Québec, des actions seront posées pour souligner la *Semaine de la prévention de la toxicomanie*. Depuis quelques années déjà, nous constatons que l'emphase est mise sur l'impact de la consommation des adultes sur les modèles de consommation des jeunes.

On nous invite à prendre conscience qu'un regard est posé sur nos comportements: celui des générations qui nous suivent. Un regard qui questionne notre cohérence, qui interpelle notre «qualité de parents» et met en premier plan les droits des enfants. Loin de nous l'idée de remettre en question les droits des enfants ou les devoirs des parents, mais est-il possible de faire cet examen de conscience sans sombrer dans les méandres de la culpabilité, sans porter encore une fois sur les seules épaules des parents le poids du bonheur ou du malheur des jeunes? A-t-on remplacé l'oeil de Dieu par celui des adolescents?

Est-il possible de responsabiliser sans culpabiliser? Est-il possible, comme parent, de constater des difficultés d'adaptation sans devoir rendre des comptes? Nous voulons bien comprendre que les jeunes apprennent souvent par imitation, qu'ils demandent la cohérence entre

les actions et le discours et qu'il est important que socialement nous essayions de tendre vers cette cohérence. Nous voulons bien comprendre que l'amour d'un parent pour son enfant puisse être un élément motivant un meilleur échange avec ce dernier et puisse inspirer des attitudes plus responsables pour que le jeune apprenne dans un climat convenable. Cependant, tous connaissent le vieil adage qui dit que nous ne pouvons donner ce que nous n'avons pas.

Pour l'ensemble des gens, un message qui invite à devenir un modèle pour ses enfants pourrait être rassurant. En effet, la majorité des parents souhaite que leurs enfants fassent comme eux. La grande majorité des parents sont suffisamment responsables et assez bien adaptés pour que ce message soit rassurant. Toutefois, pour ceux et celles qui dérapent dans leur façon de consommer alcool ou drogues, pour tous ceux et celles pour qui la consommation n'est plus un choix mais une dépendance qui les contrôle et qui empoisonne leur vie, pour ces personnes-là, le message ne peut que susciter culpabilité et remords. Comme on sait que la culpabilité n'est pas le meilleur moteur de changement, peut-on offrir du soutien à ces parents autrement qu'en les jugeant et en renforçant une image d'incompétence qu'ils portent déjà eux-mêmes.

Nous préférierions que le regard que nous

posons sur les comportements des parents en soit un d'ouverture, un de compréhension de leurs difficultés personnelles et que ce regard soit davantage axé sur une recherche de soutien que de reproches.

On ne peut ignorer les liens qui existent entre les conditions de vie et l'émergence de la toxicomanie. On ne peut ignorer l'impact de la progression de l'individualisme et des valeurs de production au détriment des valeurs d'entraide et d'émancipation. On ne peut ignorer l'impact de l'organisation sociale sur nos modes de consommation. On ne peut ignorer que la détresse des jeunes n'est pas le lot exclusif des parents, mais le résultat d'un ensemble de facteurs sur lesquels il nous faut collectivement agir.

Peu importe notre niveau de consommation ou notre type de consommation, il est important de s'arrêter et de regarder où on en est. Où on en est par rapport à ce qu'on consomme, mais également où on en est par rapport à ce qu'on devient comme société. Peut-on s'offrir autre chose que la consommation en réponse à notre quête de sens?

Pour ceux et celles qui souhaitent échanger sur le sujet, il est possible de le faire, communiquez avec nous au 562-5771.

Pour Élixir,

Camille Chénard
Coordonnatrice

POINT DE VUE

Problèmes de vision ou troubles de comportement

Vous avez peut-être remarqué comme moi, depuis quelques mois, à quel point il y a à Sherbrooke des automobilistes qui semblent avoir des problèmes de vision.

Je me réfère à tous ceux qui circulent le soir, avec en plus de leurs phares ordinaires, des phares à longue portée, ou des phares anti-brouillard, allumés en permanence en pleine ville, au détriment de ceux qu'ils croisent ou suivent.

Il me semble que règle générale, l'éclairage des rues s'avère adéquat. Suffisant en tout cas pour que l'on n'ait pas à s'adjoindre un tel éclairage d'appoint.

Il faudrait donc que tous ceux qui se sentent le besoin d'utiliser ces phares, en pleine ville je le répète, parce qu'ils n'y voient pas bien, aillent se faire examiner la vue.

Si toutefois, il ne s'agit pas d'un problème de vision, mais plutôt qu'ils se sentent justifiés d'agir ainsi, parce qu'ils trouvent que leur «char est beau d'même», je leur suggère de ne pas tous nous obliger à supporter tant de beauté.

Et encore, si vous y tenez absolument avant de partir de chez vous: allumez le tout, placez vous devant votre «char» et regardez-le bien comme il faut. Allez-y, vous avez tout votre temps.

Quand vous serez satisfait, installez-vous dans votre véhicule et surtout, avant de partir, demandez-vous si l'on n'est pas passé de l'époque des «grosses corvettes tites quéquettes» à celle des «grosses lumière tites têtes».

Ça vous fera peut-être penser à les éteindre vos «grosses lumières».

Jean Boudreault
Sherbrooke

L'OMC et les OGM, deux sujets oubliés dans la campagne

À cours des prochaines années, deux événements seront sur toutes les bouches et malheureusement aucun candidat ose en parler en période électorale.

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) va avoir un impact sur tous les Canadiens car l'organisation veut éliminer toutes barrières commerciales pour les grandes compagnies. Les sujets sur la table de négociation sont aussi variés que la culture, l'eau, eau potable et eau usée, architecture, les soins médicaux, impacts sur investissement et plusieurs sujets attribuant un droit de poursuite de l'OMC concernant certains privilèges aux résidents, ce au niveau canadien et il y a aussi toutes les réglementations municipales qui peuvent nuire au commerce mondial. Les exemples municipaux sont nombreux, le zonage, la réglementation des bâtiments, les règlements environnementaux, inspection et permis de construction, les sites d'enfouissement, toute réglementation sur la sécurité et la santé (restauration) faite par une municipalité.

Comme on peut le constater, l'OMC voit grand et même un des hauts fonctionnaires de l'OMC a dit que les gouvernements centraux pourraient se servir de l'OMC pour passer des modifications que sans l'OMC ils auraient de la difficulté à passer. La question à se poser, c'est à qui profite l'OMC? Aux riches de la planète ou bien aux gens du

peuple?

L'autre sujet évité par les candidats, les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) ou aliments nouveaux. En manipulant génétiquement les aliments, on crée de nouvelles protéines et l'industrie ne les teste pas pour vérifier l'innocuité de ces nouveaux aliments. Les risques pour l'environnement, on veut faire des plantes résistantes aux insectes et aux mauvaises herbes et à date, on a pu dénombrer plusieurs cas de résistance de ces mêmes insectes que l'on voulait éliminer et aussi de la moutarde sauvage maintenant résistante aux herbicides. Les risques pour la biodiversité, en semant que quelques plantes (maïs, soya, patate etc...) on diminue cette diversité que l'on connaît dans la nature. Les risques pour l'humain, en créant de nouvelles protéines, on affaiblit le système immunitaire de l'humain et ainsi nous nous retrouvons avec plus d'allergies, d'asthme et aussi des maladies du système immunitaire.

Ces deux sujets sont habilement évités par les candidats de tous les parties et c'est pour moi des sujets qui vont nous affecter énormément au cours de la prochaine décennie. À quand des politiciens qui vont avoir à leur intérêt des gens plutôt que ceux des compagnies?

André Nault
Fleurimont

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeurRené Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Maurice Cloutier
Rédacteur en chefMichel Morin
Directeur de l'information
Jocelyne Nadeau
Adjointe au directeur

PUBLICITÉ

François Fouquet
DirecteurAlain LeClerc
Christian Malo
Adjoints au directeur

TECHNOLOGIE

René Béliveau
Conseiller
Stéphane Garant
Adjoint

PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION

André Robargo
DirecteurSteve Rancourt
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

Pierre Vallée
ContrôleurJulienne Poulin
Gérante du créditAndré Custeau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

Emploi-Québec et la commission scolaire Eastern Townships unissent leurs forces

Une réinsertion à l'emploi grâce à Tremplin

André LAROCHE

Sherbrooke

Camille Bernier était habitué de parcourir les grands espaces du Midwest à cheval. Ce Sherbrookoïse d'origine était guidé pour les chasseurs et les pêcheurs dans les grands parcs américains. La vie l'a ramené à Sherbrooke.

Sauf que pendant ses 28 ans d'absence, ce solide gaillard de 51 ans a perdu sa langue maternelle. Il parle très peu le français, il le lit avec difficulté. Devenu anglophone à l'usage, il se retrouve donc avec des compétences professionnelles difficiles à récupérer dans un autre emploi, surtout dans un milieu francophone.

Ce cow-boy, habitué aux grands espaces, doit donc vivre de l'aide sociale.

Une démarche

Heureusement pour lui, il existe maintenant le projet Tremplin, mis de l'avant par Emploi-Québec et la commission scolaire Eastern Townships. Il peut ainsi amorcer une démarche de réinsertion d'emploi, tout en réapprenant le français.

Si on se fie aux efforts qu'il a démontrés hier, on ne peut pas douter de sa ténacité. «C'est comme le vélo, il s'agit de pratiquer», a-t-il confié.

«Je suis venu ici pour trois raisons», a-t-il expliqué, lors du dévoilement du programme amorcé depuis quelques semaines au centre New Horizon de Sherbrooke.

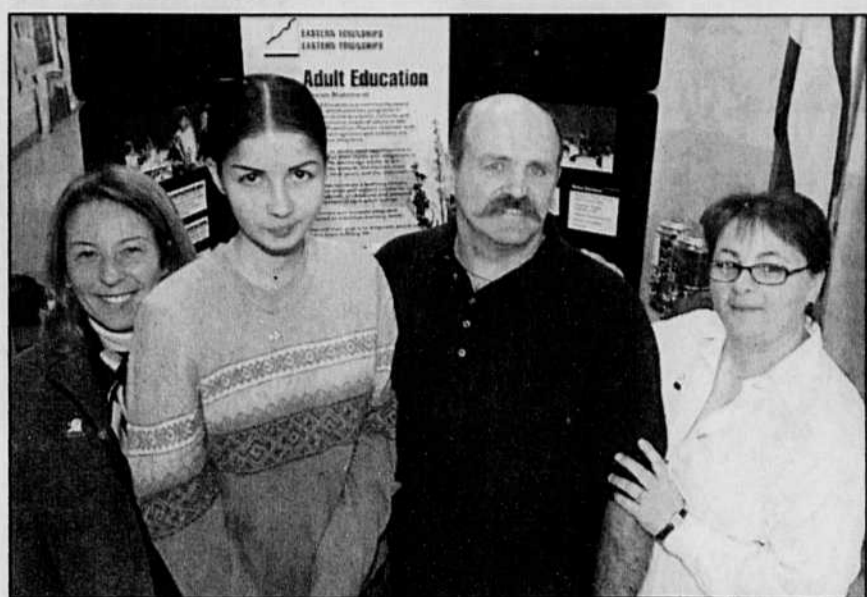
«Cela me permettra de trouver un emploi pour avoir une vie décente et me rendre utile à la société. Je pourrais aussi devenir bilingue et me sentir à l'aise dans mon voisinage. Enfin, je serai en mesure de trouver un employeur qui pourra utiliser mes compétences», a ajouté le sympathique bonhomme.

À raison de 30 heures par semaine, comme les 19 autres élèves, Camille Robert se documente sur les emplois qu'il pourrait occuper. Et il le fait en français. Il écrit des lettres aux employeurs, discute des postes avec son enseignant et visite des entreprises. Il a aussi accès à des stages dans des compagnies.

Avec son groupe, il se rend aussi sur le trottoir pour parler avec les passants, ou faire une visite dans un dépanneur. Toujours en français.

Il bénéficie aussi des services d'un conseiller en orientation, d'un conseiller pédagogique et d'autres professionnels selon ses besoins. Il a droit aussi à six heures de formation en informatique par semaine.

À côté de lui se trouve une jeune Yougoslave de 19 ans, Vesna Frzovic. Elle maîtrise la langue anglaise, mais elle veut apprendre le français pour compléter sa formation.



Imacom, par Claude Poulin
Vesna Frzovic et Camille Bernier font partie du projet Tremplin pour améliorer leurs chances de se trouver un emploi, tout en apprenant le français. Ils peuvent notamment compter sur Danielle Robert, conseillère en orientation, et Dany Rousseau, enseignante.

«Je veux obtenir mon diplôme d'études secondaires et me trouver un emploi au Québec. Pour y parvenir, je dois apprendre le français», dit-elle.

scolaire Eastern Townships, n'a pu que confirmer cet état de fait.

Le projet Tremplin offre donc deux profils d'apprentissage, que ce soit en vue de trouver un emploi ou pour acquérir une base préalable à une formation technique ou professionnelle. Il est offert 12 mois par année. Les candidats peuvent commencer et quitter à n'importe quel moment de l'année.

Le programme coûte 300 000 \$ par année. Emploi-Québec et la commission scolaire se partagent la facture. Les participants sont aussi admissibles à des prestations d'Emploi-Québec et à un remboursement de quelques dépenses.

FAITS DIVERS

Voies de fait, menaces et «pot»

Sherbrooke (psj) - Les patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoïse ont dû intervenir dans la soirée de mercredi, 18e Avenue, dans l'Est de Sherbrooke pour une affaire de violence.

Un homme aurait menacé son amie et l'aurait frappée. À l'arrivée des policiers, deux sacs contenant de la marijuana reposaient sur un lit.

C'est ainsi qu'Yves Boisvert, âgé de 30 ans, de Sherbrooke, a été conduit au quartier général pour complément d'enquête puis détenu jusqu'à sa comparution, hier matin, au palais de justice de Sherbrooke.

Il a été inculpé pour le délit de violence et également de possession de stupéfiant dans un but de trafic.

Pris sur le fait avec des outils

Sherbrooke - Aperçu en pleine besogne par un témoin qui a alerté les autorités du SPRS, un homme dans la vingtaine, d'Asbestos, a été cueilli par les patrouilleurs, rue Desgagné, à Sherbrooke.

Il était une heure de la nuit, hier, quand l'intervention a été effectuée.

Patrick Côté, âgé de 23 ans, s'appropriait à voler un véhicule. Il était en possession d'outils de cambriolage.

Il a été accusé des deux délits, hier, devant la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Vêtements en feu près du foyer

Sherbrooke - Les pompiers de Sherbrooke ont été appelés sur les lieux d'un incendie, en toute fin d'après-midi mercredi, dans une maison de deux logements, rue High, dans le Vieux-Nord de Sherbrooke.

La cause de l'incendie n'est pas banale. Ce sont deux amis qui occupent la maison; chacun habite un logement.

Le locataire du dessus ne possède pas de sècheuse à linge. Alors, depuis plusieurs années, il se rend dans le logement du propriétaire et une fois le linge accroché à un cintre, il l'approche de l'âtre pour le faire sécher.

Il y a tout lieu de croire qu'une pièce de vêtement était trop près des flammes ce qui a provoqué un court mais intense incendie qui a même fait fondre les appareils électroniques dans le salon.

Dans le temps de le dire, les flammes auront causé pour quelque 5000 \$ à 10 000 \$ de dommages.

La date de procès du policier Dauphinois fixée le 28 novembre

Charlaine LAPLANTE

Drummondville

Le lieutenant Denis Dauphinois, du Service de la sécurité publique de Drummondville, accusé de vol de plus de 5000 \$, de fraude de plus de 5000 \$, d'abus de confiance dans l'exercice de ses fonctions de policier et d'entreposage illégal d'arme à feu, connaîtra sa date de procès le mardi 28 novembre.

Le policier de 47 ans, en poste depuis 1976, a présumément extorqué une somme totale de 10 000 \$ provenant d'amendes payées en argent comptant par les citoyens.

Un long procès est à prévoir dans cette affaire. La preuve de la Sûreté du Québec, qui comprend deux caisses de documents, a été remise à l'avocat de Dauphinois, Me Yvon Garneau. De plus, selon Me Marcel Patenaude, procureur de la Couronne de Longueuil rattaché à ce dossier, plus de 50 témoins pourraient être assignés au procès.

Il semble que le procès devant juge et jury pourrait se tenir en avril 2001.

Portes ouvertes
Samedi 18 novembre
ÉCOLE ST-FRANÇOIS
9 h à 12 h

PROBLÈMES DE VESSIE HYPERACTIVE?

Si vous souffrez d'hyperactivité de la vessie, l'étude d'un médicament expérimental que nous menons, pourrait vous aider.

Les symptômes doivent inclure la nécessité d'uriner fréquemment, des envies urgentes et des fuites accidentelles.

Vous devez avoir plus de 18 ans et souffrir de symptômes de vessie hyperactive depuis plus de 6 mois.

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez-nous dès aujourd'hui au :

1 866 322-7474

LA CARTE AUBAINES MYSTÈRE EST VALIDE TOUTE LA JOURNÉE

aubaines mystère

Les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 novembre

Le magasin la Baie de Moncton ouvre de 8 h à 23 h le samedi et de 9 h à 17 h le dimanche.

Des rabais applicables à un fabuleux choix d'articles à prix ordinaire ou marqués « Réduit pour liquidation ».

et TOUTE la marchandise à prix nouvellement réduit

50 % de rabais

40 % de rabais

30 % de rabais

25 % de rabais

*Procurez-vous une carte Aubaines mystère en magasin pour connaître les exceptions, le détail et le règlement. L'ourson caritatif Sparkles et tous les articles « Aubaine la Baie » sont exclus des Aubaines mystère. Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis pour les articles des Aubaines mystère et les offres spéciales ci-dessous.

OFFRES SPÉCIALES

Ces offres sont exclues des rabais Aubaines mystère.

50 % de rabais

- Bijoux en or à 10 ct et 14 ct (sauf les bijoux « Aubaines la Baie » et Principes)
- Batteries de cuisine à plus de 300 \$ et articles suivis assortis (sauf les batteries Herickels et KitchenAid)
- Duos-sommeil (sauf les duos-sommeil « Achat spécial »)
- Et davantage!
- Sur nos prix ordinaires.

40 % de rabais

- Serviettes unies Royal Velvet et Ralph Lauren
- Articles suivis, moules et ustensiles de cuisson Royal Albert
- Verres à pied et articles-cadeaux en cristal (sauf Waterford)
- Et davantage!
- Sur nos prix ordinaires.

20 % de rabais

- Tous les meubles de salle de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher
- Ustensiles de cuisson KitchenAid
- Tous les articles Henckels.
- Sur nos prix ordinaires.

10 % de rabais

- Accessoires pour elle
- Sélection de sacs à main et portefeuilles
- Appareils électriques de cuisine et d'hygiène personnelle
- Tous les appareils électroniques
- Tous les gros électros
- Tous les micro-ondes et aspirateurs
- Et davantage!
- Sur nos prix ordinaires.

40 \$ de rabais

Chaussures de marche souples Rockport® et Ecco® pour homme
Sélection de modèles. Ord. 150 \$.
Solde 109,99 \$

40 % de rabais

Litère Charter Collection® en satin à rayures
Sur nos prix ordinaires.

25 % de rabais additionnel

Meubles de fin de série. Dans le lot : canapés, meubles de salle à manger et de chambre à coucher et accessoires de mobilier.
Sur nos derniers prix étiquetés.

10 % de rabais additionnel

Applicable aux rabais Aubaines mystère
Toute la mode ToGo™, Expression®, Global Mind® et Mantles™ pour elle.

J'aime, j'achète!

la Baie

Doublement pratiques, vos cartes de crédit la Baie et Zellers vous donnent accès à un plus grand choix!

Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Home Outfitters, Zellers et Zellers Select - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes!

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des AIR MILES™

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. AIR MILES™ Marque déposée/de commerce d'AIR MILES™ International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Compagnie de la Baie d'Hudson.



IL NE RESTE QUE 5 SEMAINES AVANT NOËL

Les élèves accueillent bien la leçon de vie de Guy Jodoin

André LAROCHE

Sherbrooke

Une petite visite du comédien Guy Jodoin a tourné en véritable leçon de vie, sinon en une grande claqué dans le dos, hier à l'école Montcalm.

«Hé! Je me dis que je bouge, il faut que je fasse quelque chose. Mes notes descendent de même depuis le début de l'année. Il faut que je me reprenne», s'est exclamé Kim Beaudoin, quelques minutes après la visite de l'acteur dans une classe de théâtre.

«J'ai compris qu'il fallait travailler fort pour obtenir ce que l'on veut. Et qu'il ne fallait pas se mettre de barrière. C'est un message qui s'adresse à tous», a rajouté Joline Lévesque.

Avec une franchise désarmante et une aisance naturelle, le capitaine du vaisseau Roméo-Fafard a conquis son auditoire. «Il est full hot!», a confié Cynthia Routhier.

Il faut dire qu'à travers les questions posées sur sa propre carrière, l'ancien diplômé de Montcalm a donné matière à réflexion aux élèves sur les questions de respect professionnel, l'acharnement au travail, le regard des autres, la détermination...

La peur du ridicule a fait réagir ces jeunes filles et garçons d'une quinzaine d'années, très soucieux de leur apparence.

«Il faut apprendre à se faire confiance», leur a-t-il lancé. «Quand j'ai l'air d'un parfait têtard à l'écran, je pourrais me dire 'Hé non, je vais l'air de quoi, moi?'»

«Il faut éviter de se mettre des barrières. Souvent, nous nous les mettons



Le comédien Guy Jodoin a incité hier des élèves de la CSRS à ne pas se mettre de barrières dans leurs objectifs et à agir avec plus de confiance. En après-midi, il rencontra un groupe de l'école Sacré-Coeur.

nous-mêmes. Régler ça à votre âge, parce que dans dix ans, vos peurs seront devenues de véritables phobies!», a-t-il ajouté.

Jodoin a encouragé les élèves à ne compter que sur eux-mêmes pour atteindre ce qu'ils veulent accomplir.

«Moi, quand j'étais jeune, je jouais au hockey. J'ai su tout de suite au fond de moi que je ne l'avais pas», a-t-il avoué, en faisant pouffer de rire toute la classe. «Quand tu as décidé de ce que tu veux, il n'en tient qu'à toi pour le bâtir.

Cela s'adresse autant à ceux qui deviennent des avocats ou des médecins.»

Son message n'est pas tombé dans des oreilles de sourds.

«Il ne se présente pas comme une personne parfaite. Il est un modèle parce que n'importe qui peut prendre exemple sur lui», a mentionné Kim Beaudoin.

Avant aux intéressés: une nouvelle série de 13 émissions de «La galaxie près de chez vous» débutera en janvier au canal Famille.

Lacs Lovering et Massawippi

Les riverains anxieux d'en savoir davantage

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La présence de poissons contaminés au mercure, aux dioxines et aux furanes, inquiète les riverains des lacs Lovering et Massawippi, qui ont bien hâte de connaître les résultats précis de l'étude entreprise il y a 15 mois par le ministère de l'Environnement.

«On trouve ça inquiétant; ce qu'on connaît à l'heure actuelle c'est déjà inquiétant. On s'est déjà fait dire que si ça ne sortait pas c'était dû à une surcharge de travail, alors on trouve dommage que le ministère manque de ressources», dit Pierre Lafrance, directeur général du RAPPEL, le Regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du Haut bassin de la rivière Saint-François, un organisme de 5000 membres actifs.

Le Rappel avait soulevé le problème des coupures budgétaires et du manque de ressources au ministère de l'Environnement lors des audiences publiques sur la gestion de l'eau au Québec, en octobre 1999. Il avait du même coup dénoncé la détérioration de l'application des lois et règlements, de même que le manque de suivi des dossiers.

Mardi, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a confirmé à la suite d'une question formulée cinq jours plus tôt par le député d'Orford, Robert Benoît, que la compilation des données de l'étude est terminée et qu'il reste maintenant à interpréter les résultats.

La direction régionale du ministère a indiqué pour sa part que l'étude sera rendue publique d'ici quelques

semaines. Au préalable, une réunion spéciale est prévue avec les associations des lacs de la région.

Cette étude, lancée à l'été 1999, comportait un programme d'échantillonnage en vue d'identifier les sources de contamination. Elle faisait suite à la découverte de mercure dans la chair de certaines espèces de poissons (achigan et brochet) de plusieurs lacs estriens, dans le cadre du Programme de surveillance des substances toxiques dans la chair des poissons d'intérêt sportif au Québec.

En outre, on avait découvert que les touladis des lacs Lovering et Massawippi contenaient des teneurs élevées de dioxines et de furanes. Face à cette situation, la Direction de la santé publique avait émis un avis de non-consommation des ces poissons.

«S'ils prennent la peine de déposer le rapport au ministre d'abord, c'est que ça peut être important», juge en outre Pierre Lafrance.

Hélène Théroux, présidente de l'Association du lac Lovering, mentionne pour sa part que les riverains et résidents du secteur sont évidemment inquiets, «parce que les dioxines et les furanes sont des toxiques hautement cancérigènes et on n'aime pas ça».

Elle juge toutefois qu'il faut faire preuve de patience et faire confiance aux responsables du dossier.

L'Association du lac Massawippi n'a pu être contactée hier.

Chose certaine, de nombreux riverains ne comprennent pas pourquoi le dévoilement des résultats et des données sur les sources de contamination tarde tant à venir, surtout qu'il s'agit d'une question de santé publique.

Les chargés de cours de l'UdeS rejoignent le mouvement

Sherbrooke (AL)

Les chargés de cours de l'Université de Sherbrooke se joignent à leurs homologues des autres universités québécoises pour revendiquer l'équité avec les professeurs.

Ces 10 000 travailleurs syndiqués ont en effet formé une coalition intersyndicale, qui réunit 13 syndicats présents sur les campus québécois.

Cette coalition veut la reconnaissance de leur apport à l'enseignement universitaire et obtenir l'équité avec les professeurs.

Selon une étude récente de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), réalisée à l'Université du Québec à Trois-Rivières, les chargés de cours recevraient une somme (4803 \$) de 40 pour cent inférieure qu'un professeur (8236 \$) pour donner un cours de trois crédits.

De plus, les chargés de cours assumeraient la moitié de l'enseignement de premier cycle. Ils enseigneraient ainsi à 85 pour cent des étudiants de baccalauréat.

Selon le syndicat des chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCUS), une situation semblable prévaut sur le campus sherbrookois. Selon les chiffres par l'université en 1997, les membres du SCCUS dispensent 59 pour cent de l'enseignement de premier cycle.

La coalition déplore également les conditions de travail de leurs membres. Privés de bureaux, ils doivent recevoir leurs étudiants dans les corridors, à la cafétéria, ou dans une classe entre deux cours. Ils seraient également marginalisés par les autorités, qui ne demanderaient jamais leur opinion sur l'enseignement à dispenser.

À ce sujet, la coalition souligne que les récents contrats de performance déposés devant le ministre de l'Éducation ne font aucunement mention de leur présence.

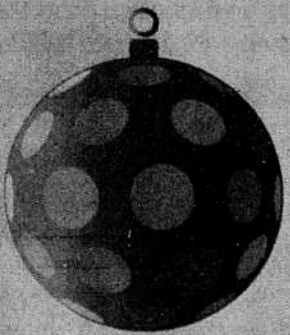
Les chargés veulent aussi effacer le préjugé qui veut qu'ils ne soient que des aides temporaires. Plusieurs vivent de leur enseignement pendant 20 à 25 ans sans jamais bénéficier de régime d'assurance ou de pension.

La coalition intersyndicale tiendra une conférence de presse dimanche à Montréal pour annoncer la tenue d'une journée nationale de reconnaissance de leur contribution à l'université.

À Sherbrooke, les chargés de cours doivent renégocier leurs conditions salariales à compter du 1er janvier prochain. Leur convention collective sera échu l'année suivante. Ils comptent interpeller les autorités municipales, sans toutefois recourir à la manifestation publique.

Portes ouvertes
Samedi 18 novembre
ÉCOLE ST-FRANÇOIS
9 h à 12 h

PRÊT À FÊTER NOËL 2000



twik®

LE TEE-SHIRT RAYURES GRAPHIQUES 19.99

Tonique, dynamique, c'est la rayure en deux temps deux mouvements qui met du piment dans la saison. De la collection Twik exclusive, le style encolure ronde, en 4 combinaisons de couleurs mode. P.m.g.tg. Jeans clouté taille frangée 77.00, collier billes 10.00



la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE